



Rapport d'activités 2019

Sommaire

Page 3	Le mot du Président
Page 4	Nos valeurs
Pages 5	Les grands thèmes de l'année
Page 6	Les missions du CAUE
Page 7	Le réseau
Page 8	les partenaires
Page 10	Les adhérents
Page 11	Le bilan financier
Page 13	Le conseil aux collectivités
Page 20	Les accompagnements spécifiques
Page 28	L'Acte II Pays cathare
Page 31	Le CAUE formateur
Page 32	Le conseil aux particuliers
Page 37	La mission énergie
Page 41	La sensibilisation du public
Page 48	Interventions du CAUE
Page 49	Vie du CAUE
Page 50	Le conseil d'administration

Photos de couverture :

Chantier participatif de plantation « Des grimpantes dans la rue » à Saint-Michel-de-Lanès, le 23 novembre 2019 - photos ©Maxime Remyse/www.mremyse.fr

Le mot du Président

Madame, Monsieur,

La parution du bilan d'activités 2019 à l'automne 2020, six mois après la date prévue, donne la mesure d'un temps suspendu, celui du confinement imposé par une pandémie sans précédent dans notre siècle. Celle-ci a eu des effets dévastateurs sur la santé de nombre de nos concitoyens ; des êtres chers nous ont quittés. Notre économie a été ébranlée ; durablement dans certains secteurs, provoquant un chômage de masse. Mais le temps arrêté est aussi un temps pour penser l'avenir. La pollution, l'épuisement des réserves naturelles et la destruction des écosystèmes conjugués à un capitalisme déshumanisé ont plongé notre monde dans le chaos. Espérons une prise de conscience collective pour que le monde d'après soit plus humain et plus responsable.

Dans l'Aude, les catastrophes naturelles continuent ; des phénomènes qui passaient pour accidentels semblent se reproduire à une fréquence inquiétante. Les inondations de janvier et mai 2020, faisant suite aux catastrophes d'octobre 2018 en sont un triste exemple. Un workshop étudiant sur les aménagements post-inondation a été mené à Villegailhenc et Saint-Hilaire en janvier 2020, nous aurons l'occasion d'y revenir.

A deux reprises, dans un contexte anxiogène, les électeurs se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants dans les 433 communes de l'Aude. Mes pensées vont aux équipes municipales, anciennes et nouvelles, qui se sont mobilisées remarquablement pour accompagner leurs administrés dans cette crise. Fidèle à son engagement depuis 40 ans, le CAUE est à leurs côtés pour bâtir, à l'aide de projets d'aménagements durables et résilients, le « monde d'après » de notre territoire.

Je pense aussi aux Audois qui, pour certains, ont vécu le confinement dans des logements suroccupés ou inadaptés. Face à ces difficultés, le CAUE de l'Aude a maintenu ses assistances aux particuliers pendant la crise et initié une collecte de photographies visant à documenter les espaces confinés dans l'Aude, à laquelle nombre d'habitants nous ont fait le privilège de contribuer.

La sensibilisation à la culture architecturale, partie intégrante de nos missions, nous tient particulièrement à cœur et s'exprime aussi hors les murs. En 2019, nous avons rejoint une manifestation nationale, Les Enfants du Patrimoine, et sensibilisé 240 enfants d'écoles primaires à l'architecture traditionnelle dans les rues et places de nos villages.

Plus que jamais avec le confinement, la qualité du cadre de vie s'est révélée être d'une importance cruciale pour ses habitants. Alors restons en lien pour questionner, expérimenter et ré-inventer ce territoire que nous aimons.

Michel Cornuet

Nos valeurs

L'équipe réunie en séminaire le 17 juin 2019 a effectué un travail de réflexion sur les valeurs propres au CAUE de l'Aude. Au nombre de 6, elles constituent le socle de ce qui anime ses membres dans leur pratique quotidienne.



Un service public au bénéfice de tous

Le CAUE de l'Aude sert l'intérêt public, l'intérêt général, le bien public, en toute neutralité et indépendance au bénéfice des publics concernés.

Le souci de la qualité

Le CAUE de l'Aude promeut une approche globale, transversale et pluridisciplinaire du cadre de vie, afin de mettre toutes les chances du côté de la qualité et du travail bien fait.

Le vivre ensemble

Le CAUE de l'Aude tire sa force de la cohésion de son équipe. Ecoute, fraternité et bienveillance caractérisent les relations entre ses membres.

Le goût du partage et de la transmission

Le CAUE de l'Aude donne à tous le goût de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, pour permettre à nos publics de percevoir les enjeux, de se les approprier, afin d'être en mesure d'agir sur leur cadre de vie.

L'éco-responsabilité

Le CAUE de l'Aude favorise l'émergence sur notre département de projets responsables, économes en énergie grise, adaptés aux spécificités de notre territoire, intelligemment insérés dans le paysage et cultivant la sobriété.

L'émulation et l'expérimentation

Le CAUE de l'Aude fonctionne comme un laboratoire d'idées au sein duquel le désir d'innover et d'expérimenter se communique à ses partenaires et soutient leur créativité.



Les thèmes de l'année

En 2019, les communes et les intercommunalités audoises ont sollicité l'accompagnement du CAUE sur 5 grandes thématiques. Le CAUE a pris à bras le corps ces sujets et développé une programmation culturelle et un accompagnement sur mesure.

Le végétal dans l'espace public

- Chantier participatif « Des grimpances dans les rues » à St-Michel-de-Lanès.
- Conférence « Jardiner les rues et les façades de nos villages » lors des Journées Nationales de l'Architecture.
- Publication d'un Essentiel « Des plantes grimpances dans nos villages ».
- Sensibilisation aux aménagement paysagers des agents techniques dans le cadre de l'Appel à projet des Pépinières du Département.
- Participation au jury Aude Fleurie.

Paysage en photographies

- Ciné-conférence « La Nature en ville » lors des Journées du développement durable à Castelnaudary.
- Exposition « Nous sommes ici » par la photographe plasticienne Sylvie Romieu, accompagnée d'ateliers scolaires et de visites guidées avec l'artiste.
- Formation à la photographie d'architecture et de paysage par le photographe plasticien Claudio Isgro.
- Conférence « La photographie de paysage entre vérité, objectivité et représentation », par Claudio Isgro.
- L'Observatoire Photographique du Paysage, renouvellement et création de points de vue suite aux crues de 2018.

Le patrimoine et les façades du bâti ancien

- Animation « lecture de façades » à Coursan dans le cadre de l'Opération façades du Grand Narbonne.
- Formation « Façades à la chaux » par Luc Nèples, architecte DPLG.
- Ateliers scolaires « Regardons nos

villages » dans le cadre de la manifestation nationale « Les Enfants du Patrimoine ».

- Balade architecturale dans la Bastide à Carcassonne sur l'Art nouveau et de l'Art déco dans le cadre de la formation continue des enseignants.

La résilience des territoires vulnérables au risque inondation

- Suivi des études urbaines par les bureaux d'études à Couffoulens, Villegailhenc, Conques-sur-Orbiel, Trèbes.
- Concertation à Villegailhenc et Saint-Hilaire pour l'organisation d'un workshop avec des étudiants en architecture et paysage sur l'aménagement des espaces publics sinistrés.
- Edition d'une fiche pratique sur la réhabilitation du logement après inondation.
- Conférence « Les inondations en Occitanie à travers l'histoire » par le géographe Jean-Marc Antoine.
- Carte blanche à l'architecte-urbaniste Philippe Madec, co-auteur du « Manifeste pour la frugalité heureuse et créative ».

La réhabilitation énergétique du bâti

- Soirées « 18 / 20 » sur le confort d'été, l'énergie solaire photovoltaïque, les aides « coup de pouce ».
- Conférence sur la réhabilitation du bâti XX^e en Occitanie d'après l'étude menée par l'Union Régionale des CAUE.
- Soirées de la thermographie dans plusieurs communes de Carcassonne Agglo et à Carcassonne.
- Chroniques « Habiter Aujourd'hui » sur la rénovation énergétique du logement pour les Journaux du Midi.

Les missions du CAUE

Informier Sensibiliser Conseiller Former

Les fondements du CAUE

« Le CAUE a pour but de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de les adapter aux particularités locales. Il a pour missions le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation [...]. Son financement est assuré par une taxe sur les surfaces bâties, par les contributions de l'État et des collectivités territoriales, et les cotisations des adhérents ».

Extrait de la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977

Qu'est-ce qu'un CAUE ?

Le CAUE de l'Aude est un organisme d'intérêt public. Créé par la Loi sur l'Architecture, il est chargé de promouvoir les politiques qualitatives de l'aménagement et du développement. Mis en place dans l'Aude par le Conseil Général en 1979, c'est un organisme départemental participant à la solidarité entre les collectivités territoriales.

C'est un organe de concertation entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'espace rural et urbain. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte aussi une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié. Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Les CAUE se déploient sur la quasi-totalité du territoire français. Ils constituent un service de proximité, référent pour les acteurs responsables et soucieux de la qualité du cadre de vie.

Les missions d'un CAUE

Conseiller, former, informer et sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE.

Tout acte d'aménagement - depuis le document de planification territoriale jusqu'à la construction d'une maison - est créateur d'un cadre de vie qui s'impose à tous. A tous les niveaux et à tous les stades de l'élaboration de ce cadre de vie, le CAUE promeut la qualité et intervient en aidant chaque acteur à assumer ses responsabilités. Toute son action est donc sous-tendue par une approche pédagogique. Le CAUE est engagé dans des enjeux tels que la maîtrise de la consommation foncière, la

démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles, ou encore la limitation de la consommation d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des formations et en développant l'esprit de participation du public. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales qui intègrent aussi les enjeux nationaux.

Architecture

Promouvoir une architecture contemporaine de qualité, quelle que soit son importance et sa destination. Favoriser une insertion des constructions en dialogue avec leur environnement bâti ou naturel. Défendre la valeur d'usage des lieux comme un fondement de la qualité architecturale.

Urbanisme

Favoriser une approche durable, globale et équilibrée de l'aménagement du territoire : ville et campagne, centre et périphérie, habitat, activité et loisir. Promouvoir les opérations innovantes qui placent l'environnement au cœur de leur développement.

Environnement

Analyser l'identité paysagère d'un territoire afin de promouvoir la cohérence des aménagements. Définir des principes de gestion des paysages permettant à chacun d'être acteur de son environnement afin de valoriser le cadre de vie de tous. Promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans tout acte d'aménagement ou de construction.

Il est à noter que le CAUE de l'Aude a fait le choix de placer la question de l'énergie au cœur de ses conseils en étant porteur d'un Espace Info-Energie « Faire » depuis 2004.

Le réseau

Un réseau national, une organisation régionale

Depuis leur création en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de capitaliser leurs savoir-faires.

La Fédération Nationale

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leurs Présidents.

La Fédération est un lieu d'échange, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE. Elle organise pour le réseau et ses partenaires des rencontres, des congrès, des colloques qui leur permettent de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement.

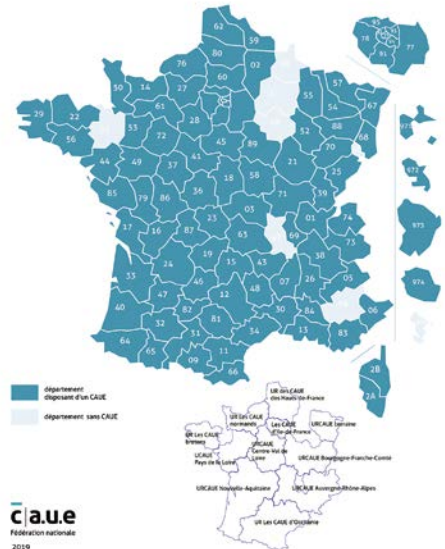
Yasmina Aboumajd, directrice du CAUE de l'Aude, est membre de la Conférence Technique Permanente (CTP). Cette instance composée de directeurs élus par région est une force de proposition et un outil de gestion des actions communes à l'ensemble des CAUE.

Michel Cornuet, président du CAUE de l'Aude, est également vice-président de la Fédération Nationale des CAUE et vice-président de l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie

L'Union régionale Les CAUE d'Occitanie

Le CAUE de l'Aude est adhérent à l'Union Régionale les CAUE d'Occitanie qui comptabilise onze CAUE sur les treize existants en Occitanie (les CAUE de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales n'en font pas partie). L'Union régionale a pour principales finalités de valoriser le travail des CAUE, de favoriser leur mutualisation autour de projets communs ainsi que de coordonner l'action des CAUE membres dans l'accompagnement des politiques publiques régionales, nationales et européennes dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Elle est basée à Toulouse.

LES 93 CAUE ET LES GROUPEMENTS RÉGIONAUX DE CAUE EN 2019



L'étude sur la rénovation adaptée des bâtiments du XX^e siècle en Occitanie est une réalisation de l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie

Les partenaires

à l'échelle régionale, départementale, intercommunale, communale

Conscient de l'intérêt de travailler collectivement pour porter les valeurs qui le fondent, le CAUE de l'Aude s'ouvre chaque année davantage à des partenariats. En 2019, toutes les actions du CAUE ont été menées de façon partenariale sur l'ensemble du territoire régional et départemental.

En région Occitanie

Le CAUE est partenaire de la DREAL pour l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP). Il a un partenariat annuel avec la DRAC pour le Mois de l'Architecture et les Journées Nationales de l'Architecture. Il travaille avec la Région à la mise en œuvre de politiques publiques (contrats bourg-centre, AMI Friches, etc.).

Dans l'Aude

Le CAUE travaille au long cours avec le Département et sollicite par ailleurs un grand nombre d'acteurs locaux.

Avec le Département

Le CAUE est partenaire du Département dans le cadre de la Mission Acte II, du concours Aude Fleurie et de la candidature Unesco. En 2019, il a également travaillé avec les Pépinières départementales (chantier participatif de plantes grimpantes à St Michel de Lanès notamment) et avec les Archives départementales (Mois de l'Architecture).

Le CAUE a par ailleurs travaillé avec le SMMAR dans le cadre de l'accompagnement des communes post-inondations.

Avec les représentants de l'Etat

En 2019, le CAUE s'est associé à la DDTM pour l'accompagnement des communes post-inondations. Il a travaillé en partenariat avec l'UDAP sur de nombreux sujets (valorisation des cœurs de villages lors des « Enfants du Patrimoine » notamment).



Animation « lecture de façades » à Coursan dans le cadre de l'Opération façades du Grand Narbonne.

Avec les intercommunalités et le PETR Lauragais

En 2019, le CAUE a été partenaire de Carcassonne Agglo, du Grand Narbonne, des Communautés de communes des Pyrénées Audoises et de la Montagne noire, du PETR Lauragais, pour des assistances aux particuliers, mais également pour des animations : soirées thématiques « 18/VIN », soirées de la thermographie, etc. Des sujets importants tels les cœurs de village, la réhabilitation du bâti ancien, le risque inondation, la végétalisation des espaces publics, la rénovation énergétique des logements, ont fait l'objet de partenariats avec les Agglomérations. L'EIE a aussi mené des assistances au particuliers au PréAU dans le cadre d'une convention avec Carcassonne Agglomération.

Avec les communes

En 2019, le CAUE a été partenaire de la ville de Bram pour les assistances en lien avec l'Opération façade. La ville de Castelnaudary a accueilli les permanences du CAUE ainsi que des animations (Soirée de l'EIE sur le photovoltaïque notamment). Un grand chantier participatif de plantation a été conduit avec la commune de Saint-Michel-de-Lanès. Des ateliers scolaires de sensibilisation au patrimoine « Regardons nos villages » ont été réalisés avec les communes de Saint-Papoul, Fleury d'Aude et Mirepeisset. L'année a aussi été marquée par un partenariat avec Cazalrenoux, commune engagée dans la transition énergétique (assistances aux particuliers et atelier scolaire).

Avec les associations

2019 a marqué le début d'une convention avec l'ADIL de l'Aude, nouvellement créée et qui partage les locaux du CAUE. L'ADIL11 a notamment été partenaire pour l'appui technique aux communes sinistrées. L'EIE a organisé des visites de maisons en partenariat avec le Réseau Eco Habitat de l'Aude et les journées Ferme en Ferme avec le Civam. Le CAUE a accueilli sur le parvis de la MAE un spectacle de la compagnie de théâtre Ze Régalia à l'occasion des Journées du Patrimoine. Le CAUE a par ailleurs noué un partenariat avec Arts Vivants (Vidégrenier culturel à Carcassonne).

Avec le milieu universitaire

2019 a été marquée par un partenariat sur le sujet des inondations avec l'université de Toulouse Jean-Jaurès et le laboratoire GEODE (conférence de Jean-Marc Antoine en particulier).

Avec les médias

Le CAUE a réalisé 7 émissions radiophoniques dans le cadre du Mag' de l'Environnement diffusées sur RCF Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette,

Midi Libre
1 / 1

CARCASSONNE
 Dimanche 29 Décembre 2019

HABITER AUJOURD'HUI

Art nouveau et Art déco à découvrir dans la Bastide

Le 26 novembre, lors d'une balade architecturale animée par le CAUE, des enseignants d'écoles primaires ont pu apprécier la richesse du patrimoine Art nouveau et Art déco dans la Bastide.

Dans le cadre de la Formation continue des enseignants, 22 professeurs des écoles ont parcouru la Bastide, accompagnés en route, guidés par une architecte du CAUE, et la conseillère pédagogique départementale en charge de l'Éducation Nationale. Cette balade architecturale était à la fois pédagogique - donner à voir l'environnement bâti par deux mouvements qui ont marqué Carcassonne fin XIXe et début XXe siècles - et culturelle. Les enseignants ont pu passer par nombre d'édifices emblématiques de l'Art nouveau et de l'Art déco en participant à un jeu de piste qui a couvert la ville d'un questionnaire de présentation de ces styles à caractériser les deux périodes.

Conseils et visites Avec nos ateliers scolaires, nos animations en lien avec les visites de nos lieux patrimoniaux.

Autre temps, autre espace : la « losange » de 1914-1918 sous le plan de l'urbanisme. Avec l'Art déco, qui fait référence à l'Exposition universelle des Arts décoratifs de 1925, place à la rupture géométrique, aux lignes droites. Ce mouvement trouve son expression dans la Bastide, l'ensemble qui est en cours de reconstruction. L'art déco est singulier à bien tour qu'un nouveau mouvement. Mais cela, c'est une autre histoire.

Des conseils neutres et gratuits avec le CAUE.

Pour des conseils neutres et gratuits sur un projet de construction ou de rénovation, les énergies renouvelables, les économies d'énergie, les matériels écologiques et les conseils de l'Espace Info-Energie vous accueillent sur rendez-vous au CAUE de l'Aude à Carcassonne du 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et dans leurs permanences bi-mensuelles.

Tel. 04 68 11 50 20. Mail : caue-aude@gmail.com.
 Site internet : www.les-caue-oc.com/

■ Rigueur géométrique

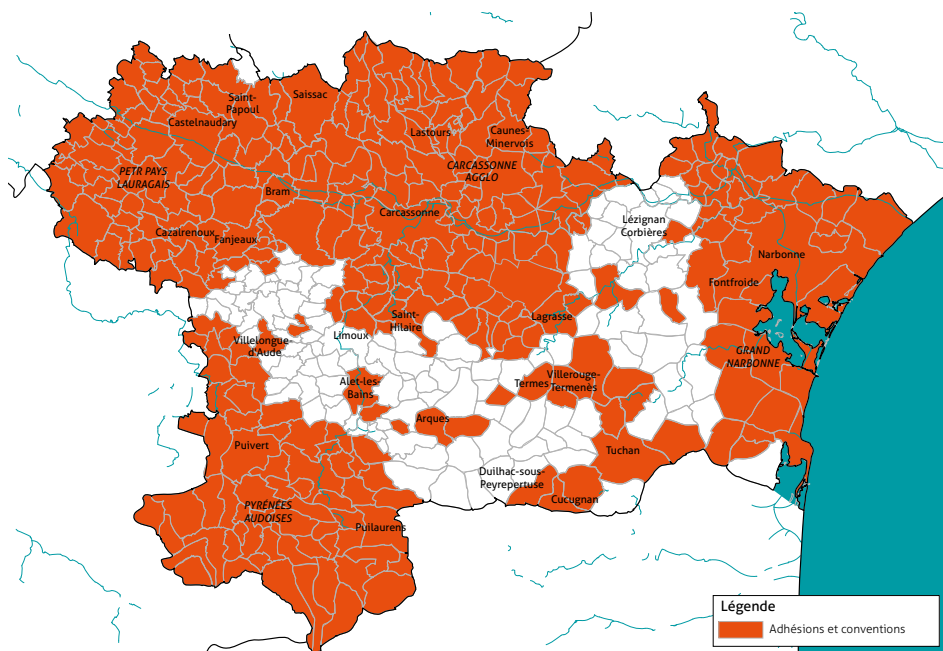
Contact FM et Radio Lengua d'Oc. Il a produit 17 chroniques « Habiter Aujourd'hui » publiées par Les Journaux du Midi sur les thèmes du cadre de vie et de la rénovation énergétique.

Avec les enseignants

Les élèves de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et leur enseignant, Pierre Courtade, ont participé à une rencontre-atelier de projet avec Philippe Madec, invité du Mois de l'Architecture. Des classes de 4^e des collèges de Grazaillès et de Trèbes ont réalisé des dessins en atelier avec l'artiste Sylve Romieu dans le cadre de l'exposition « Vous êtes ici ». Par ailleurs, Le CAUE a été partenaire du rectorat de l'Académie de Montpellier dans le cadre de la formation continue des enseignants avec une visite guidée de la Bastide sur le thème Art nouveau / Art déco.

Les adhérents et partenaires

Communes, intercommunalités, associations, territoires...



Les communes et territoires adhérents ou conventionnés et les associations.

Communes adhérentes

(hors communautés de communes adhérentes)
Albas, Albières, Belpech, Belvis, Bram, Campagne sur Aude, Carlipa, Cascastel des Corbières, Cazalrenoux, Céprie, Cruscades, Cucugnan, Duilhac sous Peyreperthusse, Embres et Castelmaure, Fabrezan, Fanjeaux, Félines Termenes, Fendeille, Festes-et-Saint-André, Feuilla, Gaja La Selve, Gardie, Homs, Issel, La Fajolle, La Pomarède, Labastide d'Anjou, Laderne sur Lauquet, Laurac, Luc sur Aude, Mas Saintes Puelles, Molandier, Montferrand, Montréal, Montredon des Corbières, Montsérét, Padern, Pauligne, Pexiora, Pieusse, Plavilla, Quintillan, Rennes le Château, Ribaute, Ribouisse, Roquecourbe, Saint Couat d'Aude, Saint

Hilaire, Saint Martin de Villereglan, Saint Martin Lalande, Saint Sernin, Salza, Serres, Soupex, Talairan, Termes, Tuchan, Verdun Lauragais, Villasavary, Villesisclé.

Communautés de communes adhérentes

Agglomération du Grand Narbonne, Carcassonne Agglomération, Communauté de communes de la Montagne noire.

Communes et territoires conventionnés

Bram, Castelnaudary, Cazalrenoux, Communauté de communes des Pyrénées Audoises, PETR Lauragais

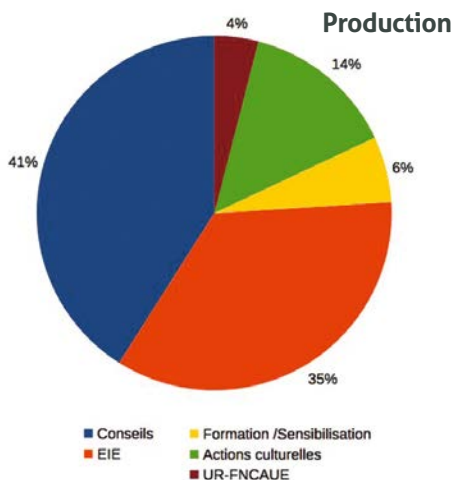
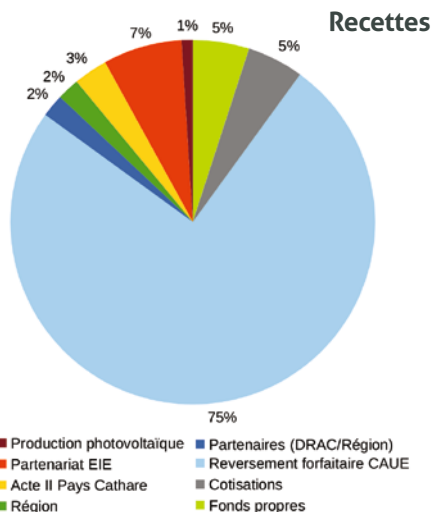
Associations adhérentes

ADIL, Chambre d'Agriculture, Habitat Audois, Chambre de Métiers, SMMAR, SYADEN.

La Taxe d'aménagement (TA), premier produit du CAUE

Jusqu'au 1^{er} mars 2012, la majorité des recettes du CAUE provenait d'une taxe départementale sur les permis de construire, la TDCAUE, votée par le Département. Ce dispositif a été modifié au profit d'une taxe d'aménagement « instituée par délibération du Conseil Général [...] en vue de financer, d'une part, la politique de protection des Espaces Naturels Sensibles [...], et d'autre part, les dépenses des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement » (Loi N°2010-1658 du 29 décembre 2010 de Finances rectificatives pour 2010).

Depuis cette date, le Département de l'Aude reverse au CAUE un montant forfaitaire annuel, issu de la taxe d'aménagement. Celui-ci assure la majorité du financement du CAUE. Viennent en complément les apports des partenaires de l'Espace Info-énergie (Europe, ADEME) en lien avec ses missions spécifiques, les cotisations volontaires des collectivités ainsi que, dans la mesure des disponibilités, de l'utilisation des fonds propres du CAUE dont la destination est toujours attachée aux missions dévolues à notre structure. À cela vient s'ajouter une petite part (1%) liée à la vente d'électricité produite par la toiture photovoltaïque de la MAE dont la mise en place a été financée par le CAUE.





49

conseils aux
collectivités

257

élus et techniciens
formés

Sensibilisation aux aménagements paysagers pour les agents en charge des espaces verts, en lien avec les Pépinières départementales, le 3 octobre à Lézignan.

Le CAUE propose son expertise et ses conseils aux collectivités

À l'écoute des collectivités...

Le CAUE fonde ses diagnostics et ses recommandations sur une connaissance argumentée du contexte et sur une prise en compte attentive des besoins. Chaque fois qu'il est sollicité, le CAUE intervient, le plus en amont possible, avec un souci constant d'approche globale et de large concertation.

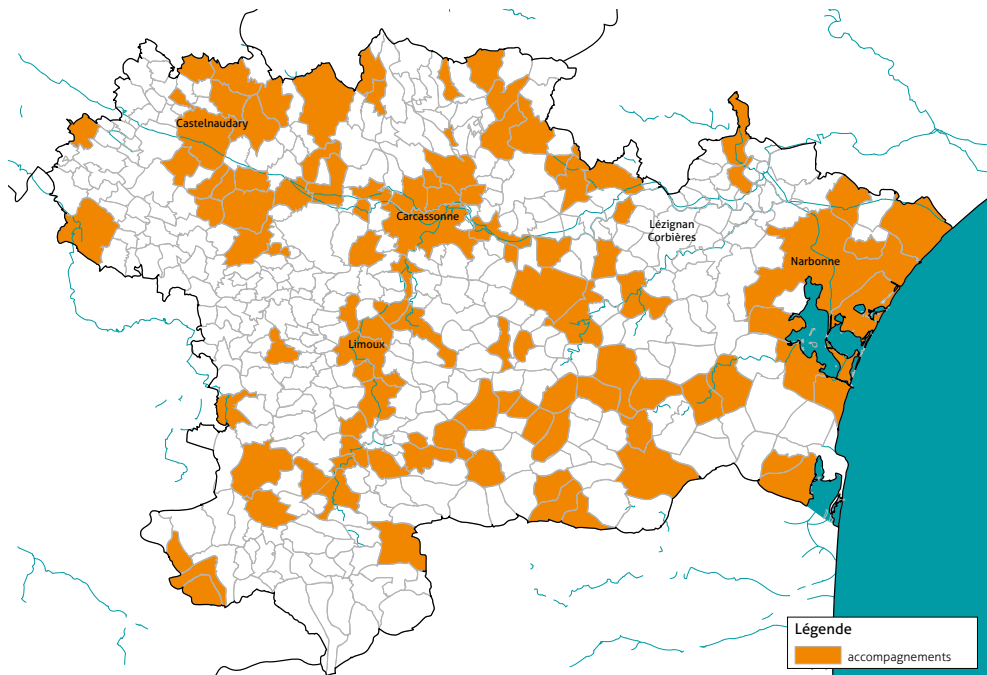
... pour qualifier la commande en toute indépendance.

Le CAUE met en œuvre des méthodes et des analyses qui permettent aux maîtres d'ouvrages de définir leurs objectifs et de qualifier leur commande. Il aide à clarifier les objectifs, à mettre en évidence les enjeux et

à prendre en compte les spécificités locales. Assurant ses missions gratuitement, le CAUE se positionne hors champs concurrentiel : il ne réalise pas d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ni de missions de maîtrise d'œuvre. Ni soumises aux tutelles locales ni impliquées dans la maîtrise d'œuvre, les recommandations du CAUE permettent aux élus d'entreprendre leurs projets en toute connaissance des enjeux.

Ses domaines d'intervention

La réhabilitation/construction de bâtiments publics (logements, équipements), les documents d'urbanisme, le développement urbain, les espaces publics, les démarches paysagères, les lotissements, les zones d'activités...



Les communes accompagnées par le CAUE en 2019

Aide à la décision

37 communes ont bénéficié d'une étude ou d'un accompagnement spécifique en 2019, à quoi s'ajoutent les études Acte 2 Pays Cathare (7 communes accompagnées) et celles sur le suivi post-inondations (5 communes), soit un total de 49 conseils aux collectivités dans l'année écoulée.

Réhabilitation/rénovation de bâtiments communaux

Camurac : amélioration thermique de deux logements communaux

Fabrezan : rénovation de la salle polyvalente

Ginestas : réhabilitation de l'ancien presbytère et aménagement de l'espace public contigu

Laurabuc : création de logements dans l'ancienne école des filles

Pieusse : réflexion sur la démolition de bâtiments dans le centre ancien

Rouffiac des Corbières : réhabilitation de l'épicerie et du restaurant du village

Sigean : requalification de l'ancienne cave coopérative

Verdun Lauragais : rénovation d'un village de vacances

Villalier : reprise des désordres structurels et confortement du bâtiment de la mairie suite aux inondations de 2018

Aménagements d'espaces publics

Armissan : aménagement de nouveaux secteurs de stationnement à proximité du cœur du village

Bouisse : aménagement de la place de la Fontaine

Couffoulens : aménagement de la place de la Mairie

Cournarel : avis sur un projet d'aménagements urbains en cœur de bourg

La Fajolle : aménagement de l'ensemble des espaces publics du village

Fleury d'Aude : requalification de la place du Ramonéage et conseils pour aménager l'espace libéré suite à la démolition projetée rue Porte Ducros

Issel : valorisation d'une place en cœur de village

Labastide-en-Val : aménagements urbains et paysagers des abords de la rivière

Labécède-Lauragais : requalification des rues et des espaces publics du cœur de village

Laroque de Fa : aménagements des espaces

publics et des rues du centre ancien

Mireval-Lauragais : aménagement du cœur de village

Pexiora : réaménagement de deux voiries et de leurs espaces publics attenants

Peyriac de Mer : aménagement de la traversée de la commune

Pomas : aménagement de l'entrée de village

Roquefère : aménagement du centre-bourg

Saint Michel de Lanès : aménagement de stationnements et construction de garages

Salza : intégration paysagère d'une colonne d'eau et aménagement d'un parking en cœur de village

Taurize : requalification du cœur de village

Villeneuve la Comptal : réflexion sur différents projets et stratégies d'aménagement en cœur de village

Paysage et espaces verts

Azille : aménagement paysager en entrée de bourg

Moux : intégration paysagère d'un projet de lotissement et choix de l'implantation

Saint Michel de Lanès : chantier participatif de plantation de plantes grimpantes en cœur de village

Cimetières et monuments aux morts

Mireval Lauragais : sécurisation du monument aux morts

Villeneuve la Comptal : végétalisation d'un cimetière et l'implantation d'un ossuaire

Espaces de loisirs et de jeux

Antugnac : aménagement d'une aire de loisirs multisports

Lasserre de Prouilhe : requalification d'un jardin public en aire de jeux pour enfants

Pradelles Cabardès : mise en accessibilité PMR d'un camping

Réhabilitation du patrimoine

La Pomarède : aménagement de l'escalier de la tour du Château

Pradelles en Val : mise en valeur d'un lavoir et de ses abords

Aménagement d'espaces publics

Requalifications de places, de traversées de bourgs,... Le CAUE accompagne de nombreux projets d'aménagement d'espaces publics. Ils sont au cœur des préoccupations des élus audois pour l'amélioration du cadre de vie.

Mireval-Lauragais

Aménagement du cœur de village

Le bourg médiéval, situé en promontoire, domine le paysage de la plaine du Lauragais et de la Montagne Noire. Le cœur de village, très resserré, est composé d'anciens bâtiments dominés par le clocher de l'église. Les rues étroites sont caractéristiques des villages en milieu rural, avec notamment l'importance du végétal qui contribue à cette qualité d'ambiance. Cependant, les espaces publics manquent de qualification, les larges surfaces en enrobé n'apportant pas la réponse adaptée pour le contexte bâti.

Les protections patrimoniales existantes, assises sur un cadre bâti et paysager de grande qualité, imposent en effet une grande vigilance sur la qualité des aménagements à envisager, ces derniers participant de manière inhérente à la valorisation d'ensemble du village.



Pour le CAUE, l'étape préalable a été la définition d'un périmètre d'étude sur lequel s'appuient les espaces publics complétés par des parcelles privées non closes qui participent à l'atmosphère bucolique du village.



Les enjeux et orientations qui émergent sont :

- la qualification et hiérarchisation des espaces publics (structuration selon les fonctions et usages, confort pour les piétons, réaménagement qualitatif des traitements de sol et mise aux normes d'accessibilité PMR, plan de circulation et stationnement),
- le maintien de la qualité du cadre de vie existant (valorisation du patrimoine bâti et végétal, mobilier urbain et signalétique).

Forte de ces conseils, la commune pourra engager un projet d'aménagement qui se déclinera dans le temps et pour lequel l'implication de la population sera indispensable. Le CAUE propose de poursuivre l'accompagnement de la commune sur ce dernier sujet.

La Fajolle

Aménagement de la traversée du village

La Fajolle s'implante dans une vallée traversée par le Rébenty. Le village s'est développé le long de ce cours d'eau qui représente un atout important du site. Le cadre montagnueux et la végétation environnante constituent en outre un paysage remarquable que la commune s'efforce de valoriser et d'entretenir. Trois rues composent le village. La voie principale, route départementale

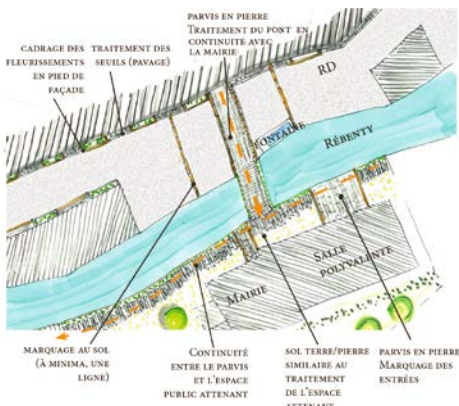
punctuent le village et présentent des usages spécifiques en fonction des saisons.

Pour le CAUE, la réflexion s'appuie sur une cohérence d'ensemble : l'aménagement de la route traversante et des espaces publics doivent dialoguer de manière à tirer partie des qualités et spécificités déjà présentes et répondre également aux différents usages. Les scénarios et intentions proposés servent



desservant et traversant le village pourrait être considérée comme le premier espace public du village. Les pieds de façades sont plantés et la proposition d'aménagement

la mise en valeur du patrimoine paysager et architectural tout en mettant à profit la route départementale. L'aménagement de cette dernière permettrait, à la fois, de marquer les entrées du village, de délimiter les plantations, de formaliser les seuils des maisons, d'optimiser les espaces de stationnements et de valoriser les bâtiments emblématiques tels que l'église et la mairie. Le traitement des places serait pensé en continuité et en cohérence sur l'ensemble.



Parvis de la mairie avec les aménagements à réaliser

s'appuierait sur l'existant et sur l'idée de rue-jardin. Desservis principalement par cette dernière, des places et placettes

A la demande de la municipalité, une réunion publique a été organisée pour présenter l'étude aux habitants, ces derniers étant très sensibles à l'image et aux qualités de leur village. La réflexion du CAUE, porteuse d'une vision d'ensemble du village à long terme, permet à la commune d'étudier le phasage du projet. Celle-ci envisage l'intervention d'une équipe de maîtrise d'œuvre en complément des travaux qui seront effectués en régie.

Fleury d'Aude

Requalification de la place du Ramonétage

Cette place hérite de l'emplacement des écuries seigneuriales, en contrebas du Château. Le bâti encadrant la place fait toujours aujourd'hui référence à cette composition architecturale spécifique et offre un ensemble particulièrement intéressant : qualité paysagère, harmonie architecturale des façades (répétition des éléments structurants sur l'ensemble du linéaire), symbolique historique, appropriation des pieds de façade par les habitants... Ce site historique complété par l'Esplanade et les voies enserrant l'espace constitue ainsi une véritable « porte » pour accéder au cœur du village.

Le CAUE identifie les enjeux pour répondre aux objectifs suivants : cohérence entre les usages et valorisation du cadre paysager et bâti remarquable du site dans son ensemble. Le projet à conduire se définit donc autour de ces orientations :



- la requalification de l'espace public (usages et traitement) pour transformer la Place du Ramonétage en lieu de rencontre;
- la désimperméabilisation des sols ainsi que la végétalisation;
- l'optimisation du stationnement;
- l'harmonisation d'ensemble du mobilier urbain et de la végétation.

Réhabilitation du patrimoine

Le CAUE conseille les communes sur le bâti ancien protégé, en lien avec les Architectes des Bâtiments de France.

Pradelles-en-Val

Mise en valeur d'un lavoir et de ses abords

Ce projet fait partie d'un projet global de requalification de la traversée du village avec la création d'une zone de stationnement pour les habitants à l'arrière du lavoir. Il est soutenu par l'association vents d'Histoire et la Fondation du Patrimoine. Le CAUE propose de démolir les surfaces au sol bétonnées afin de retrouver le niveau du sol naturel et remettre en eau la fontaine, le lavoir et l'abreuvoir. L'aménagement de cet espace, situé à l'articulation entre le nouveau stationnement et le village, offre l'opportunité de créer un espace



urbain de qualité, véritable lieu de rencontre et d'échange pour les habitants qui mettra en connexion les différents espaces urbains avec notamment la création d'un cheminement piéton.

Loisirs et jeux

Campings, aires de jeux, terrains multisports... Le CAUE accompagne les communes dans leurs projets d'aménagements d'aires de loisirs et de jeux dans un souci d'intégration paysagère.

Antugnac

Aménagement d'un terrain multisports

Le terrain projeté pour cet aménagement, situé en prolongement du centre ancien, dispose de vues de grandes qualités sur le paysage environnant. La commune envisage d'y installer un équipement multisports standard type Decapark® ou City Stade®. Ces équipements « clé en main », espace de jeux de ballons ou autres, en plein air et clôturés, ont un impact visuel (de par leur conception, leurs matériaux de fabrication et une esthétique souvent criarde) et environnemental importants (fondations et plateforme bétonnées, matériaux en lames plastiques, gazon synthétique, polyuréthane, sol imperméabilisé).

Les échanges avec le CAUE conduisent dans un premier temps à dégager les enjeux : besoins réels de l'ensemble des usagers,

contexte paysager de qualité, visibilité du site depuis le grand paysage alentour, périmètre patrimonial et typologie du terrain, permettant à la municipalité de questionner et d'adapter son projet. Il apparaît clairement que l'ambition de la commune de créer un lieu de détente, de convivialité et de loisirs pour un large public ne peut pas se réaliser à travers la mise en place d'un objet standardisé, mais en identifiant ses besoins particuliers et spécifiques pour qu'une réponse sur mesure y soit apportée, en faisant appel à un concepteur qualifié. Résultat : la commune valorise la pratique des sports sans que cet aménagement se fasse au détriment de la qualité de vie des habitants du voisinage, de la qualité paysagère des lieux et de l'environnement.



Aménagement dans le parc de Saint-Andéol-le-Château (69), Eric-Pierre Ménard, paysagiste.



Aménagement dans le jardin thérapeutique de l'Institut Médico-Educatif de Soubiran à Villepinte (94), E.-P. Ménard, paysagiste.

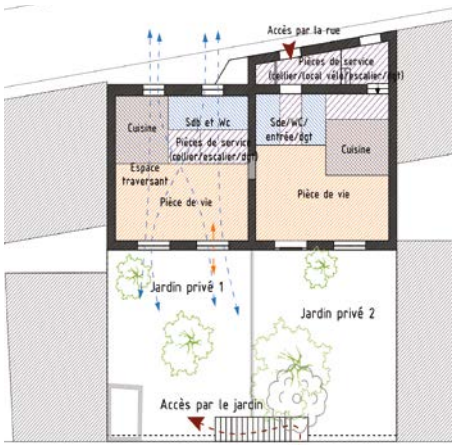
Exemples d'aires multisports « sur mesure » intégrées de manière qualitative dans un espace paysager.

Aménagement de bâtiments communaux

Mairie, école, salle des fêtes, foyer municipal,... chaque village possède au moins un équipement public construit au XX^e siècle. Le CAUE accompagne les projets d'aménagement des bâtiments communaux en proposant une rénovation adaptée aux contraintes et spécificités de ce parc.

Laurabuc

Création de logements dans l'ancienne école des filles



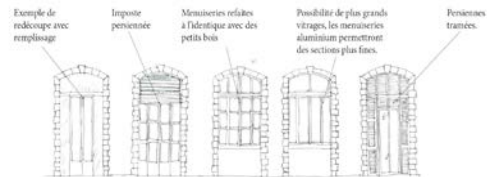
Scénario de logements traversants avec jardin privatif.

La bâtisse, en plein cœur du village, présente un grand jardin au Sud où débouche un escalier qui sert d'accès secondaire. Au rez-de-chaussée se trouvent les anciennes salles de classe et, à l'étage, un appartement de type T3 bis avec une partie des combles aménagés. Le bâtiment est orienté Nord/Sud avec de larges ouvertures exposées Sud et une entrée sur rue au Nord. Les pièces ont des proportions et un volume confortables grâce à la grande hauteur sous plafond, caractéristique de ces constructions du début du XX^e siècle. Des traces d'humidité sont présentes au rez-de-chaussée et au niveau des combles et demanderont à être traitées en corrélation avec les réflexions sur la thermique et la ventilation.

Les usagers présumés de ces logements sont des couples avec ou sans enfant. Il faudrait

prévoir des typologies allant du T2 au T5. Les enjeux et orientations qui émergent sont d'appuyer la réflexion du projet sur l'existant pour : proposer des logements de qualité, favoriser la présence d'espace extérieur de type jardin et des logements traversants Nord-Sud, traiter de façon adéquate les anciens murs en pierre de manière à éviter les problèmes de capillarité et d'infiltration, optimiser les réseaux en rassemblant les pièces humides, penser le système de chauffage adapté au scénario choisi et uniformiser les dessins des baies et menuiseries en façades.

Possibilité de traitement des menuiseries de manière plus classique ou plus contemporaine.



Principe de dessin des menuiseries.

Le CAUE étudie plusieurs scénarios répondant aux enjeux, qui vont de projets de maisons en bandes à la création d'un logement collectif, ce qui implique pour la commune d'affiner ses besoins. La démarche conseillée par le CAUE s'organise en deux temps :

- la commune pourrait demander une mission d'études préliminaires qui étudierait la faisabilité du projet permettant à la commune de déterminer précisément le projet qu'elle portera ;
- dans un second temps, la commune lancerait une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre (conception et réalisation).

Les accompagnements spécifiques

Certaines communes ont des besoins qui débordent le cadre des études communales classiques. Il s'agit dès lors d'accompagner la commune sur un temps long, en lien avec nos partenaires sur le territoire et en adaptant notre démarche aux réalités et contraintes de la demande. Il peut aussi être question d'un accompagnement lié à une politique publique, notamment à l'échelle de la Région Occitanie.

Politique régionale Bourg-Centre

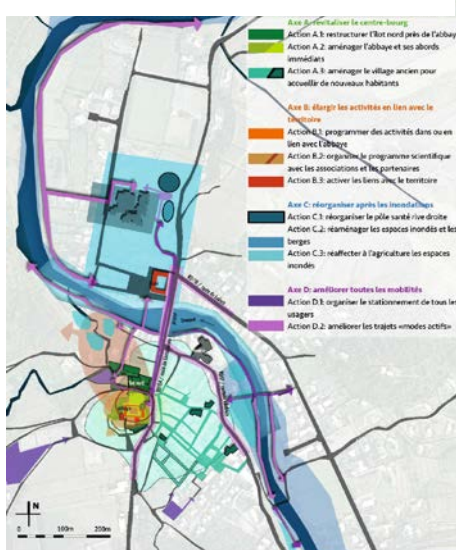
Le CAUE poursuit son implication dans la politique régionale Bourg-Centre en accompagnant les communes qui en font la demande.

Saint-Hilaire

Dans ce cadre, la commune de Saint-Hilaire a bénéficié de l'accompagnement du CAUE pour aboutir à la signature de son contrat Bourg-Centre par la Région, le 7 février 2020. L'action du CAUE a consisté en un appui technique auprès de la Mairie pour recruter un bureau d'étude en urbanisme compétent. Il a également participé à l'ensemble des réunions de pilotage de l'étude afin d'aboutir à la rédaction du contrat par la Mairie.

Rappelons que cette démarche Bourg-Centre permet aux élus d'avoir une feuille de route claire pour les années à venir, synthétisant et hiérarchisant les actions à mener en matière d'urbanisme, d'aménagements et de projet de construction/rénovation.

Pour Saint-Hilaire, cette étude a permis de clarifier les enjeux liés à la reconstruction post-inondation suite à la crue d'octobre 2018. Elle a par ailleurs révélé le potentiel de développement de l'Abbaye et mis en évidence des opportunités de revitalisation du centre ancien. Dans cette perspective, le CAUE a proposé d'organiser en février 2020 un workshop sur la reconstruction post-inondation avec des étudiants paysagistes et architectes.



Le plan de développement et de valorisation.

Par ailleurs, le CAUE a accompagné ou suivi les communes suivantes en 2019 : Belpech, Capendu, Castelnaudary, Caunes-Minervois, Conques, Coursan, Durban-Corbières, Fanjeaux, Peyriac-Minervois, Pezens, Rieux-Minervois, Saint-Hilaire, Trèbes, Tuchan, Villegailhenc, Villemaussou, Villeneuve-Minervois.

Notre accompagnement post-inondations

En 2019, le CAUE a continué d'accompagner les communes sinistrées par les inondations d'octobre 2018 en collaboration avec les services de l'État, Carcassonne Agglo, le Département, le SMMAR, et engagé une réflexion sur l'aménagement des territoires vulnérables.



Début 2019, dans le cadre d'études urbaines lancées par les services de l'État à Trèbes, Villegailhenc, Conques-sur-Orbiel et Couffoulens, le CAUE a été associé au choix des bureaux d'études et a accompagné les communes aux côtés de Carcassonne Agglo et de la DDTM.

A Villegailhenc et Saint-Hilaire, communes lourdement touchées, le CAUE a proposé d'organiser un atelier de projet « workshop » avec des étudiants en écoles d'architecture et de paysage portant sur les aménagements et le devenir des espaces publics sinistrés de ces communes.

Le workshop s'est déroulé en janvier 2020 et une première présentation aux habitants et élus du travail des étudiants a été l'occasion de débats constructifs. Des restitutions complètes sont prévues à l'automne 2020,



En Mairie de Villegailhenc, les étudiants avancent sur leur projets.

accompagnées d'une exposition et d'un film documentaire tourné à Villegailhenc et Saint-Hilaire avec les étudiants, les élus, les habitants et les partenaires associés (SMMAR, DDTM, UDAP, Carcassonne Agglo, Département). Rappelons que dès 2018, à la suite des visites sur sites avec les élus, les fiches-conseils du CAUE apportaient des pistes de réflexion consistant à questionner l'avenir des centres-bourgs sinistrés, l'implantation des équipements publics ou encore l'aménagement des cours d'eau.



Couffoulens, en amont du pont sur la rive gauche.

... et auprès des habitants

Les particuliers ont été accompagnés dans le cadre des permanences de conseils gratuits par les conseillers du CAUE et de l'Espace Info-énergie (EIE). Une fiche pratique sur la réhabilitation du logement après inondation a été mise à leur disposition. Des émissions de radio sur les inondations à Villegailhenc ont été réalisées dans le cadre du Mag' de l'Environnement sur RCF Aude. En partenariat avec l'université de Toulouse Jean-Jaurès et le laboratoire GEODE, le CAUE a invité le géographe Jean-Marc Antoine pour une conférence grand public « Les inondations dans l'histoire en Occitanie » et encadré une stagiaire géographe qui a enquêté auprès des habitants à Couffoulens.

Appel à projet des pépinières départementales

Sensibilisation aux aménagement paysagers : principes de conception et conseils pour la plantation

Pour renforcer l'accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagements paysagers, le CAUE a organisé le 3 octobre avec les Pépinières départementales de l'Aude une journée de sensibilisation pour les agents techniques en charge des espaces verts. Cette journée s'articulait avec l'appel à projet lancé conjointement par le Département et le CAUE pour une meilleure prise en compte des souhaits exprimés par les communes.



Un projet d'aménagement d'espace vert est un projet global qui touche au cadre de vie des habitants. Il est important de prendre en compte les qualités et contraintes du site, de mettre en lumière les attentes et, enfin, de réfléchir au type d'espace et d'ambiance que l'on souhaite créer. C'est par cette introduction aux grands principes d'aménagements paysagers qu'a débuté la journée du 3 octobre dans les serres des Pépinières départementales, à Lézignan.

Cinquante agents techniques des espaces verts ont ensuite visité les serres pour apprendre à connaître et reconnaître les plantes. Enfin, les participants ont bénéficié de conseils techniques pour la mise en



œuvre des plantations. Cette journée a mis en évidence l'intérêt soutenu des communes pour les sujets abordés. Le maximum de participants ayant été atteint, une autre session aura lieu courant 2020 pour satisfaire l'ensemble des demandes.

et aussi... L'accompagnement « Villes et villages fleuris »

Dans le cadre du concours Villes et Villages fleuris, le CAUE aide les collectivités à améliorer leurs pratiques en matière d'environnement, de fleurissement adapté et de qualité du cadre de vie. Le CAUE participe également au jury du concours en partenariat avec le Département et l'Agence de Développement Touristique de l'Aude. En 2019, le représentant du CAUE a parcouru le département à la rencontre des élus et techniciens de l'ensemble des communes inscrites au concours.

Lecture de façades à Coursan

Un cœur de village, une place, 30 façades et un regard partagé

Dans le cadre de l'Opération façades conduite par le Grand Narbonne et à la demande des élus de la commission urbanisme de Coursan, le CAUE est intervenu samedi 19 janvier pour une sensibilisation patrimoniale à propos de la place Auguste Tailhades.



Les façades, comme articulation entre l'espace public et l'espace privé, donnent à percevoir les évolutions survenues au cours du temps. Elles peuvent se lire comme les pages d'un livre d'histoire. La place Auguste Tailhades est emblématique d'un espace public qui n'a cessé de se réinventer. L'hôpital Saint-Jacques près de la porte Notre-Dame, la découverte et l'exploitation d'une source au début du 19^e siècle, puis l'installation d'un grand nombre de commerces ont

contribué au rayonnement de cette place. Malgré tout, au fil des ans, les élus font le constat que la place a perdu de son attrait.

Le vocabulaire des façades

Cette demi-journée de sensibilisation a réuni des riverains, mais aussi des coursanais venus en voisins de la place, des promeneurs, des passants... Le CAUE a rappelé l'importance de l'espace public comme cadre de vie et lieu du vivre ensemble. Une analyse morphologique de la place a été présentée en s'appuyant sur le plan cadastral, puis les participants ont été initiés au riche vocabulaire architectural des façades. La question des matériaux et des couleurs adaptées à ce patrimoine bâti ancien a été également abordée.

C'est dans le cadre !

Enfin, munis d'un cadre, les participants ont été invités à décrire un point de vue en réagissant à ce qu'ils voyaient. Un exercice ludique qui a permis de mettre en lumière certaines dénaturations et d'ouvrir le débat sur l'avenir de la place du point de vue de ses habitants. Une Opération façades est en effet engagée depuis 2015 avec le Grand Narbonne et se poursuit sur la place. Cette animation a permis aux participants de s'approprier les enjeux d'une réhabilitation à l'échelle de tout un secteur, tout en se plongeant avec intérêt dans des détails architecturaux qui participent au récit de la place.

Concertation à Talairan

Aménagements des espaces publics et du cœur de village par une agence de maîtrise d'œuvre.

La commune a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre afin d'aboutir à un schéma directeur des aménagements à réaliser. Sur les conseils du CAUE, la mission comportait un volet concertation associant les habitants. Retour sur une démarche participative réussie.

Tout commence en début de mandat, lorsque l'équipe municipale autour de Patrice Guillaume (maire de mars 2014 à juin 2020) réfléchit avec le CAUE à faire évoluer les espaces publics dans le cœur de village. Talairan se caractérise par une forme urbaine en circulaire et un riche patrimoine bâti viticole. En 2013, la commune engage des travaux de rénovation des réseaux pour lesquels un bureau d'études VRD est missionné. Les deux premières tranches opérationnelles achevées, l'équipe municipale reconsidère son choix. Elle veut revenir aux fondements de son projet : la valorisation globale du cœur de village.



Le CAUE accompagne dès lors la commune dans la constitution d'un cahier des charges pour le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre et participe au choix des candidats. Fait remarquable : il est précisé que la mission comportera un volet concertation associant des habitants durant toute la durée de la mission. L'agence Ginjume architecture et paysage est retenue. D'octobre 2019 à mars 2020, l'agence réalise un diagnostic à l'échelle du bourg, puis un plan-guide de rénovation des espaces publics du centre-bourg.

Désireuse de donner une large place à la concertation, l'agence associe les habitants à de nombreuses reprises, par le biais de balades, rencontres, ateliers, etc. L'équipe municipale est présente, mais n'intervient pas ; elle se met à l'écoute des habitants. L'idée est d'enclencher une dynamique, et surtout, de disposer d'un document d'urbanisme auquel se référer à court, moyen et long terme pour les aménagements futurs. Le maire et une partie de l'équipe municipale ne souhaitant pas se représenter en 2020, les futurs élus sont associés à la concertation.

Coupe de la promenade et perspective illustrant les aménagements à réaliser / agence Ginjume





L'élus et le maître d'œuvre : regards sur un projet partagé

L'Élu / Patrice Guillaume, maire de Talairan jusqu'en juin 2020

Pourquoi avez-vous souhaité impliquer les habitants ?

Ce projet d'aménagement, on ne voulait pas le faire entre élus sur un coin de table. On a beau habiter le village, des choses nous échappent, c'est pourquoi nous avons retenu l'agence Ginjaume pour son important volet concertation. On a essayé de faire venir des habitants de différents horizons et quartiers. Il y a eu un noyau dur d'une douzaine de personnes, d'autres qui s'ajoutaient au fur et à mesure, attirées par le bouche à oreille, d'autres encore parce qu'elles étaient directement concernées par les aménagements. Cela paraît peu sur 480 habitants, mais c'était un bon nombre pour travailler, s'organiser et faire remonter des propositions.

Qu'est-ce qui ressort de l'étude ?

Pendant longtemps, on a bouché les trous, goudronné les trottoirs, bref, on a fait du bricolage secteur par secteur. Ces pratiques doivent changer. D'abord, pour obtenir une certaine unité et qualité architecturale, urbaine et paysagère. Mais également pour des raisons environnementales. La perte de biodiversité que la crise du COVID a mise en évidence, mais aussi notre vulnérabilité face au risque inondation nous y enjoignent : il faut plus d'espaces verts, moins de ciment et de sols goudronnés. L'étude réalisée cherche à mettre en valeur les atouts du village, avec parfois des choses

Le maître d'œuvre de l'étude / Roser Ginjaume, Agence Ginjaume Architecture et paysage

Pourquoi avoir basé votre démarche sur la concertation ?

Nous pensons qu'un espace public, parce qu'il est un bien commun, se doit d'être co-conçu. Les habitants sont détenteurs d'une expertise d'usage irremplaçable : comment on se déplace, qui va où, pour faire quoi... Notamment en phase diagnostic, la concertation permet de mettre au jour ces usages et les conflits potentiels. A Talairan où l'économie repose sur la viticulture, il est impensable de concevoir un aménagement qui ne permette pas aux machines à vendanger de circuler dans le bourg, par exemple. Même si cet usage est restreint à une courte période, cela oblige à positionner les arbres de façon spécifique, car l'économie ne peut pas s'arrêter. La concertation, c'est aussi se donner la chance que l'espace public soit respecté. Quand on

très simples et peu coûteuses, comme de renouer avec la pratique ancienne de planter en pied de façade. On peut se projeter immédiatement sur un tel projet en associant les habitants à la réalisation et, par ailleurs, mener à bien les gros chantiers sur du temps long.

Cette démarche a un coût. La recommanderiez-vous à d'autres maires du département ?

Plannifier, c'est éviter le gaspillage ! Le « bricolage » revient plus cher, car un problème en amène un autre et c'est sans fin. Donc investir 15 à 20 000 euros dans une étude pour avoir une vision d'ensemble d'un village de 480 habitants et pouvoir le faire évoluer sur les 10, 20, 30 ans à venir, c'est non seulement rentable, mais approprié et nécessaire. Je garde à l'esprit que notre fonction première d'élus, c'est de faire un travail de bâtisseurs de l'espace public : comment on l'utilise, comment on circule, etc. Le « plan guide » issu de ce travail mené en concertation est tout sauf un catalogue. Il marque une nouvelle étape. A nous de faire vivre ces projets et de les faire encore évoluer, en gardant cette dynamique participative.

Comment percevez-vous l'apport du CAUE ?

On a l'habitude d'échanger avec le CAUE, ça fait partie des services qu'on aime bien consulter, pour nous c'est une référence, un regard extérieur et des apports intéressants. Le CAUE pousse loin la réflexion. Il n'a pas seulement une vision pratique, mais aussi esthétique et environnementale.

donne la possibilité aux habitants de s'impliquer dans un projet d'espace vert, par exemple, il est prouvé que celui-ci tient deux fois plus longtemps. Enfin, la concertation crée du lien social et de la convivialité. Les meilleurs couscous que j'ai jamais mangés, c'était en faisant de la concertation dans un quartier à Grazaillès !

Jusqu'où peut-on aller avec la concertation ?

Les habitants ont un rapport très personnel avec l'espace public car il affecte leur quotidien : le banc où je m'assieds, le piquet où j'attache mon chien, etc. . Le travail consiste à les en faire sortir pour les emmener vers le collectif. Les habitudes sont tenaces, ainsi que les idées reçues. J'ai entendu un habitant déclarer « de toute façon personne ne veut plus habiter le centre ville ». Pour faire bouger les mentalités, il suffit parfois d'en appeler au bon sens. L'idée de créer des bandes végétalisées le long de la promenade a été très bien reçue après que nous avons fait remarquer aux habitants que tous les arbres à Talairan ont les pieds dans le goudron, où ils s'asphyxient.

Démarches participatives

De plus en plus, les communes souhaitent impliquer les habitants dans leurs projets d'aménagements urbains. Le CAUE encourage cette évolution et l'accompagne par des actions de concertation citoyenne, des chantiers participatifs, des diagnostics en marchant, etc.

Saint-Michel-de-Lanès

« Des grimpantes dans la rue » prend racine

Tout commence au printemps 2018. Le CAUE, qui accompagne la commune dans ses projets d'aménagements d'espaces publics, propose une formule originale : impliquer les habitants dans l'embellissement des rues qui sont en cours de réfection en fleurissant les façades.



L'opération « Des grimpantes dans la rue » est lancée en juin en association avec les pépinières départementales et les architectes des bâtiments de France. C'est le début d'une année d'échanges, de préparatifs et de concertation entre les parties prenantes qui trouvera son aboutissement lors d'une journée collective et citoyenne à l'automne.

A l'été, le projet s'esquisse en atelier

Les participants regroupés par secteurs géographiques, donc entre voisins, réfléchissent à leur projet : quel genre de feuillage je souhaite (caduc ou persistant) ? quelle

floraison ? quel type d'accroche (treille ou treillage) ? et surtout, comment faire son choix entre une clématite, un solanum, un jasmin



étoilé, du chèvrefeuille, un rosier liane... Crayon en main, chacun dessine la façade de sa maison, choisit ses plantes et le support adapté, accompagnés par la paysagiste et les architectes du CAUE.



A l'automne, mobilisation générale

Les agents communaux réalisent avec grand soin les supports validés par les architectes des bâtiments de France. Les pépinières départementales se mobilisent pour fournir une partie des plantes et les employés municipaux préparent les fosses de plantation en pied de façades et dans les rues. Dans l'attente de la journée de plantation, on finalise les derniers préparatifs et on surveille le ciel.

Et à la Sainte-Catherine...



Samedi 23 novembre, avant-veille de la fête où tout bois prend racine selon le dicton, habitants, élus, personnel communal, CAUE, pépinières départementales et architectes des

bâtiments de France, munis de leurs outils de jardinage, concrétisent tous ensemble ce projet partagé de plantation. Le village s'anime. De l'aveu-même des participants, jamais les habitants ne s'étaient ainsi mobilisés pour prendre soin collectivement de leur village. Désormais, c'est au soleil et à la pluie d'aider les jeunes pousses à grimper et s'épanouir sous l'œil attentif des riverains...

« Depuis 18 ans que j'habite ici, je n'ai jamais vu les habitants s'investir autant pour mener une action pour le village. »

Christophe S.

« Avec toutes ces plantations dans les rues, le village va prendre du cachet. »

Cécile I.

« L'aspect convivial m'a motivé au moins autant que le fleurissement de ma façade. »

Michel K.

« L'accompagnement a été très professionnel et nous garantit un résultat harmonieux. »

Sophie B.



L'Acte II Pays Cathare

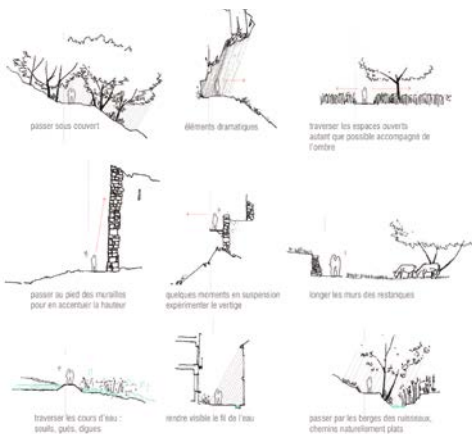
Accompagnement des communes des sites pôles, signalétique, UNESCO... des avancées significatives

Valoriser l'ensemble du pays Cathare, mettre en valeur la singularité de chaque site touristique dans un esprit commun, garantir des aménagements sobres et contemporains respectueux du patrimoine, telles sont les ambitions de la charte signature dans le cadre de l'acte II Pays Cathare.

A travers une série d'actions subtiles autour des 18 châteaux, abbayes et cités médiévales du réseau, la charte signature vise la création dans le temps d'un univers commun, sobre, exigeant et poétique. C'est un véritable pari sur l'avenir qui mise sur l'intelligence collective et l'implication de chacun.

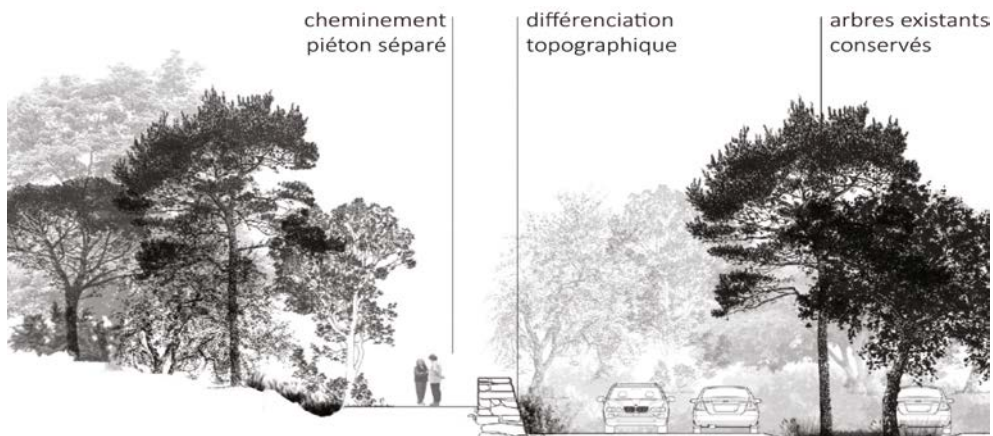
TRANSCRIRE LA CHARTE DANS LES PROJETS

Depuis 2017, le CAUE est missionné par le Département pour animer le suivi de la charte et sa transcription dans les projets des 18 communes du réseau Pays Cathare. En 2019, le CAUE a donc accompagné des communes sur les projets d'aménagement qui sont en gestation sur les sites pôles, tout en déclinant les préconisations de la charte signature en liaison avec le bureau



d'études Michelin. L'enjeu consiste à accompagner les communes dans la mise en valeur de leur patrimoine en projetant celui-ci dans la modernité, à travers une vision contemporaine respectueuse des monuments.

En 2019, le CAUE a accompagné plus particulièrement les sites de Tuchan, Termes, Cucugnan, Fanjeaux, Lagrasse et Rouffiac-des-Corbières.



Préconisations de la Charte pour un projet d'aménagement de parking.

Les projets accompagnés dans les sites pôles du réseau

Tuchan et Termes

Le CAUE a été sollicité par ces deux communes pour l'aide à la définition et à la mise en place d'un parcours élargi de visite du monument. Il se présente sous la forme d'une boucle de 3 km facile d'accès permettant de parcourir en famille l'écrin paysager autour des châteaux de Termes et d'Aguilar. Ce type de projet est encouragé par la Charte Signature pour allonger la durée de visite des monuments en favorisant la découverte des milieux naturels exceptionnels qui les environnent. Le travail du CAUE a consisté à faire un recollement cartographique du tracé, des prescriptions paysagères pour améliorer la qualité du circuit proposé, et un conseil méthodologique pour l'opérationnel.



Exemple d'aire de pause intégrée au paysage avec mobilier en pierre naturelle.

Fanjeaux et Lagrasse

Cités médiévales du Pays Cathare, ces communes ont sollicité séparément le CAUE pour obtenir des conseils sur l'aménagement de leurs espaces publics. Les élus souhaitaient des conseils pour améliorer : la gestion des flux des visiteurs ; accès, parkings, cheminements...; la qualité paysagère de leurs villages, au bénéfice des habitants comme des visiteurs. Sur ces thématiques en lien avec les espaces publics, la Charte Signature implique en effet le respect de certaines préconisations.

Le CAUE a rédigé pour chaque commune une fiche conseil spécifique, avec une analyse de l'existant, des préconisations générales et des propositions de méthodologie opérationnelle. Il continuera d'accompagner ces

communes, selon leur calendrier, pour lancer des études globales avec des professionnels sur leurs espaces publics.



Schéma urbain de la situation actuelle à Lagrasse.

Rouffiac-des-Corbières

La commune a sollicité le CAUE pour la rénovation et l'extension de l'épicerie-restaurant du village, propriété de la commune. Le CAUE a rédigé une fiche lui conseillant d'inclure dans son projet un traitement paysager des abords afin de créer une place de village sur ce lieu de vie fédérateur. Le CAUE a également souligné la forte visibilité du site depuis le château de Peyreperouse, insistant sur l'intégration paysagère du projet. En complément, l'Agence Technique Départementale a rédigé le programme du projet permettant de consulter un maître d'œuvre. Des retours sont attendus sur les dossiers de subventions pour engager la suite.



Orientations proposées par le bureau d'études Michelin.

Cucugnan

Le CAUE a été sollicité par la commune pour un projet de rénovation/extension de bâtiments existants en cœur de village afin d'y installer un Tiers-Lieu avec une mixité de fonctions. Le CAUE a donné des éléments aux élus pour qu'ils puissent étudier en détail la faisabilité de ce projet situé dans un site très contraint avec de nombreux points de vigilance (réglementaire, technique, patrimonial, logistique, financier...). Avec ces éléments, la commune est en mesure de lancer une étude de programmation plus fine pour une éventuelle réalisation du projet par un architecte.



Insertion du projet dans le site (photomontage).

Toujours dans le cadre de la charte, le CAUE a également conseillé et/ou accompagné dans leurs projets les communes de Caunes-Minervois, Puilaurens, Saint-Hilaire et Saissac.

Et aussi... La signalétique et la candidature UNESCO

Panneaux posés

Pour faire suite aux préconisations de la Charte Signature, de nouveaux panneaux sobres et contemporains ont été posés pour

valoriser l'accès à l'ensemble des 18 sites du réseau Pays Cathare.

Le CAUE a accompagné le Département et les sites dans ce travail mené par un designer.



Photo ©Jean Couvreur, designer du projet.

Candidature UNESCO : accompagnement pour le choix d'un bureau d'études

Dans le cadre de la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, le Département doit définir les périmètres de protection des biens et établir un plan de gestion pour les années à venir, à la fois collectif et individuel sur chacun des 8 sites. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels a été recrutée en 2019 par le Département pour mener à bien ces études conséquentes.

Le CAUE a participé, avec les autres acteurs de la démarche, à la procédure de recrutement de cette équipe composée d'architectes du patrimoine, de paysagistes, d'urbanistes, de sociologues, de géographes, d'archéologues et de cartographistes. L'étude doit durer 2 ans et le CAUE continuera d'assister le Département dans cette démarche sur ses domaines de compétence.

Le CAUE formateur

La formation aux élus et techniciens des collectivités poursuit un double objectif : permettre l'acquisition et la montée en compétence dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, mais également, ouvrir des espaces de réflexion et de confrontation d'expériences entre maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres.

Journées d'information Les autorisations d'urbanisme

En partenariat avec l'ADIL et l'UDAP, le CAUE de l'Aude a proposé une journée de sensibilisation pour appréhender les bases règlementaires en matière d'autorisations d'urbanisme. Cette formation a rassemblé



des élus, DGS, chargés d'urbanisme et secrétaires de mairie.

Les intervenants étaient Christine Burgat (Carcassonne Agglo), Laurence Bertin et François Breton (UDAP), Marion Gerber Benoi (CAUE de l'Aude) et Aurélien Milhau (ADIL).

Quatre dates, quatre lieux

Pour répondre à une demande très forte des collectivités, permettre à chacun de participer et limiter les déplacements, le CAUE a étendu cette formation à quatre communes du territoire : Castelnaudary (04/04), Carcassonne (08/04), Quillan (07/11) et Sigean (12/11).

Formation Les façades du bâti ancien

Luc Nèples, architecte DPLG, conseille depuis plus de 30 ans les collectivités pour des Opérations façades dans les centres anciens. A l'invitation du CAUE, il a donné une journée de formation sur la mise en valeur des façades du bâti ancien en abordant les aspects architecturaux, les techniques et la couleur. Cette formation a rassemblé des artisans, des responsables d'urbanisme et des techniciens le 09/04 à Carcassonne.



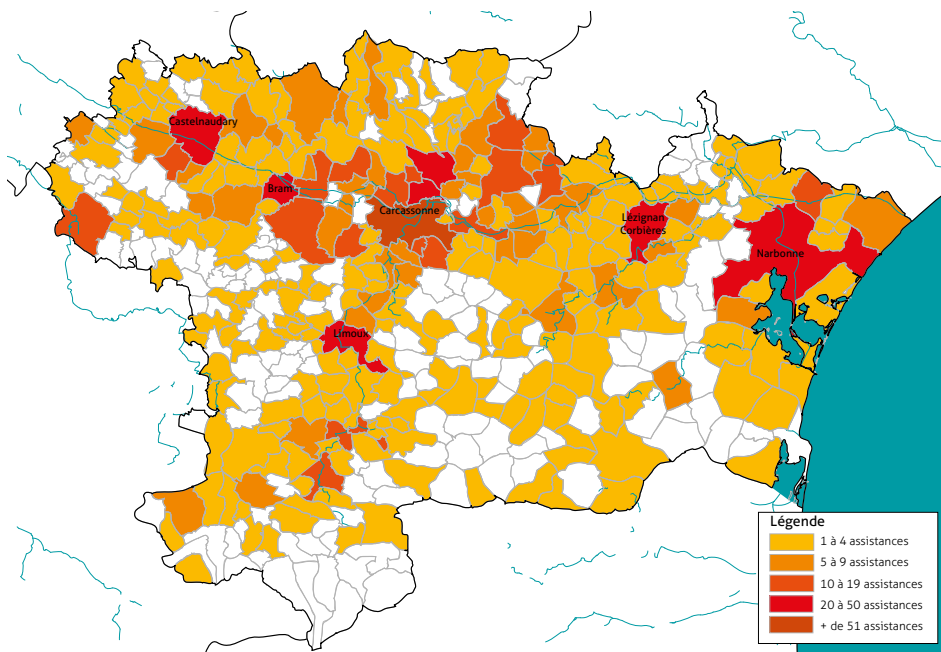
Journée d'information La loi ELAN



Le CAUE de l'Aude s'est associé à l'ADIL 31 pour présenter les principales dispositions de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (loi ÉLAN) du 23 novembre 2018.

Cette journée d'information qui s'est tenue à Carcassonne (11/03) et Narbonne (29/03) était à destination des élus et des professionnels.

Conseil aux particuliers



Les assistances architecturales, paysagères et de l'Espace Info-Énergie en 2019.

Des assistances architecturales gratuites pour tous

Pour tout projet de construction, réhabilitation, extension, le CAUE propose des assistances architecturales au siège à Carcassonne et dans plusieurs sites du département.

À la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE) à Carcassonne, les architectes-conseillers reçoivent les particuliers sur rendez-vous. Ils répondent aussi aux questions des particuliers par téléphone et mail. En 2019, les **permanences architecturales décentralisées** ont été assurées à Castelnaudary (en partenariat avec la ville) le 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois; à Montferrand (en partenariat avec le PETR Lauragais), le 3^{ème} vendredi des mois pairs; à Bram, le 4^{ème} mercredi du mois, ainsi qu'à Narbonne (en partenariat avec le Grand Narbonne), les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois.



Ces assistances aident les porteurs de projets à **définir leurs besoins**, à déterminer **la faisabilité** du projet, à vérifier **les contraintes** liées au site, à préciser les étapes administratives et à **s'orienter vers des professionnels compétents**.

À la Maison de l'Architecture et de l'Environnement (MAE) de l'Aude impulsée par le Département, les particuliers disposent en un même lieu de trois organismes d'intérêt public dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie et de l'énergie : le CAUE, l'Espace Info-énergie et l'ADIL.

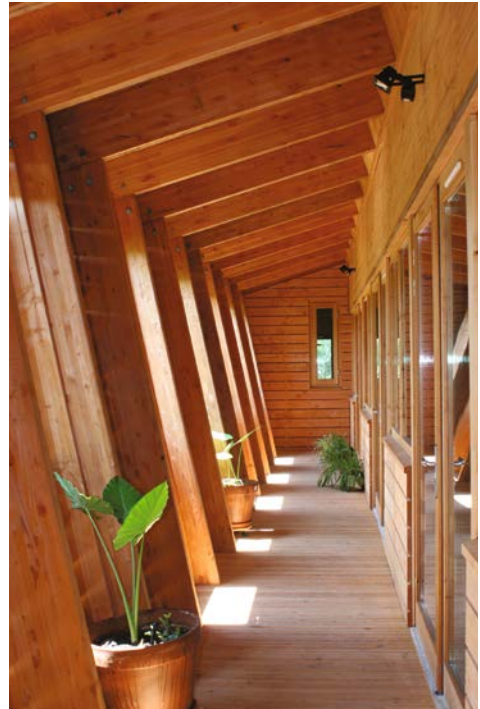
CAUE / EIE

Un double conseil architecture & énergie

Le CAUE de l'Aude fait partie des 15 CAUE en France à disposer d'un Espace Info-Énergie, ce qui lui permet de proposer un double conseil « architecture et énergie » particulièrement adapté aux enjeux de la transition énergétique.

Les conseillers de l'Espace Info-Énergie répondent aux questions des particuliers sur la **construction**, la **rénovation**, les **économies d'énergie**, les **énergies renouvelables** et les **aides financières** sur rendez-vous ou bien par téléphone ou mail, du lundi au vendredi.

Ils reçoivent également dans les permanences décentralisées sur le territoire (*lire p.38*). Depuis 2018, ils sont intégrés au réseau FAIRE, piloté par l'ADEME et la Région Occitanie, service public de conseil pour les questions d'énergie dans l'habitat.



L'ADIL de l'Aude : des juristes au service des particuliers

L'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de l'Aude a été constituée le 14 octobre 2019 à l'initiative du Département et avec le soutien de ses partenaires (CAF, Action Logement, Carcassonne Agglo, Grand Narbonne, Mairie de Narbonne). L'ADIL disposait déjà depuis le 5 février 2018 d'une permanence audoise

à la MAE ; cette création pérennise **un service aux particuliers audois** et prolonge **un partenariat pertinent avec le CAUE et l'Espace Info-Energie**. Les particuliers peuvent en effet retrouver en un même lieu **des organismes d'intérêt public qui se complètent** dans les domaines de l'habitat, du cadre de vie et de l'énergie.

Les plantations en pied de façade

Les plantes grimpantes sont particulièrement adaptées pour végétaliser et fleurir l'espace public dans les cœurs de village aux rues souvent étroites. Elles ont encore bien d'autres vertus, comme de piéger l'humidité en pied de façade et, ainsi, préserver vos murs.

Embellir le cadre de vie et contribuer à la biodiversité : les avantages de la végétalisation dans l'espace public ne sont plus à démontrer. Peu consommatrices d'espace, les plantes grimpantes sont particulièrement adaptées pour végétaliser et fleurir les rues étroites des villages. Le principe est simple : il s'agit d'investir les pieds de murs, les façades et pignons des maisons en y installant des plantes. En prenant rapidement de l'ampleur, elles apporteront de la verdure dans un cadre parfois très minéral.

Des plantes aux capacités surprenantes

Une plante grimpante est capable de croître sur un support vertical : mur, clôture... Elle développe de longs rameaux ou bien elle est équipée d'organes spécifiques pour pouvoir s'accrocher à un support. On distingue 5 types de grimpantes selon le mode d'accroche (*ci-contre*). La mise en œuvre est assez simple, pour un maximum d'effet !

Attention toutefois à choisir une plante adaptée à la situation. L'exposition de la façade, le type de feuillage et de floraison souhaités, le support d'accroche envisagé ainsi que la nature du sol, sont des facteurs déterminants. On plantera en pleine terre dans une fosse adaptée à la taille de la motte avec une cuvette d'arrosage et en orientant la plante en direction du mur.

plante sarmenteuse

nécessite un support et une accroche (palissage)

Rosier grimpant, jasmin d'hiver...



plante volubile

nécessite un support et s'accroche seule

Glycine, chèvrefeuille...



plante à vrilles

nécessite un support et s'accroche seule

Clématite, passiflore...



plante à crampons

pas de support / s'accroche seule au mur

Lierres...



plante à ventouses

pas de support / s'accroche seule au mur

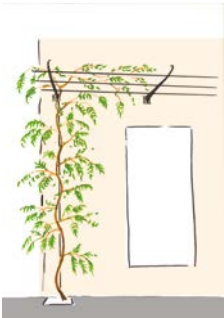
Vignes vierges...



Bien choisir son support

Deux types de supports existent pour les plantes grimpantes qui nécessitent d'être palissées :

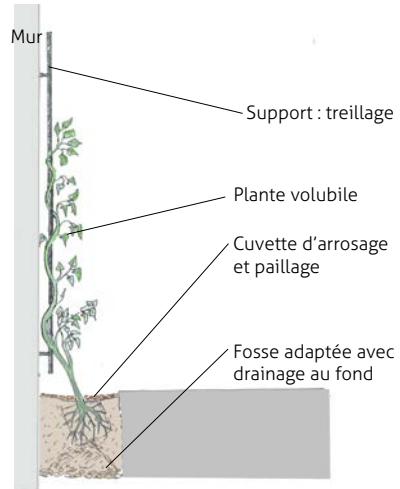
- Le treillage désigne un assemblage de tiges, ou de fils, formant une paroi ajourée contre une façade ou un mur.
- La treille désigne un support en forme de voûte sur lequel s'entrelacent des plantes grimpantes.



Treille



Treillage



Un Essentiel du CAUE

Didactique, très illustré, ce mini-guide présente les 5 sortes de grimpantes, les critères à prendre en compte pour le choix d'une plante, les différents supports, et donne des conseils de plantation. Il est disponible à l'accueil du CAUE et téléchargeable sur notre site: www.les-caue-occitanie.fr (onglet Ressources)

Dans l'Aude, la treille est une forme traditionnelle d'ombrage. Disposée sur les façades au Sud et couverte de plantes grimpantes à feuillage caduc, elle permet de s'abriter du soleil en été, tout en profitant de la lumière.

L'hiver, elle fait barrage au froid en offrant une protection thermique.

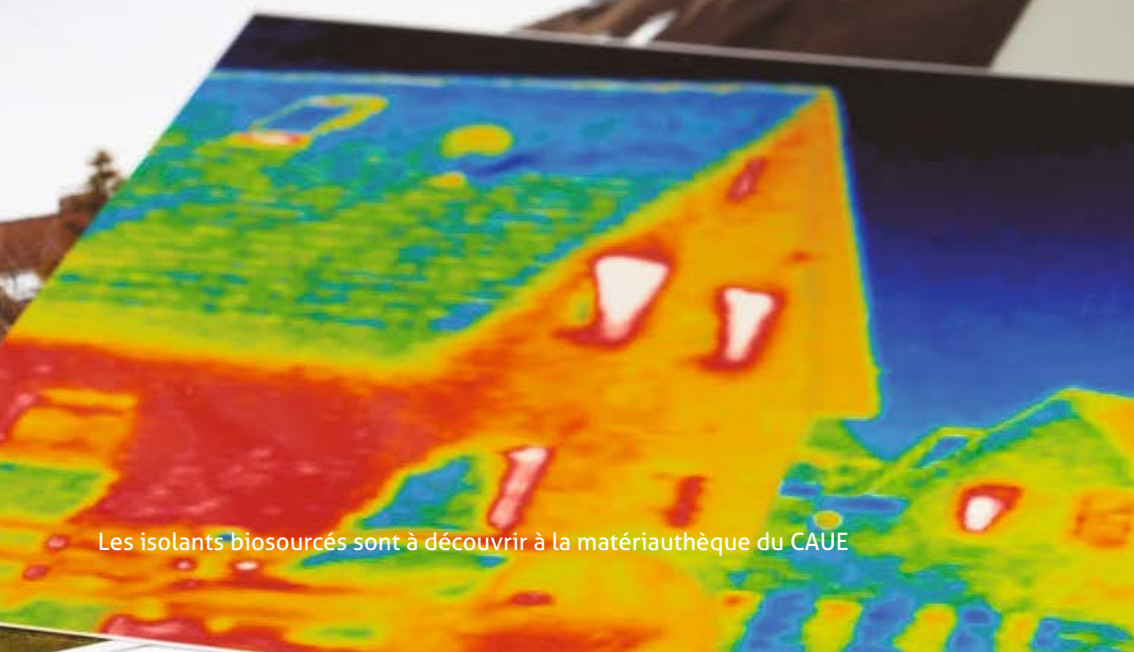


Le conseil du CAUE

Toute intervention des riverains dans l'espace public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable en mairie. Cela vaut aussi, bien sûr, pour le creusement d'une fosse de plantation dans la chaussée comme pour l'installation d'un support (treille, treillage) sur une façade donnant sur la rue.



1388
particuliers
accompagnés
dans leurs projets



Les isolants biosourcés sont à découvrir à la matériauthèque du CAUE

La mission Énergie

Depuis 2004, le CAUE de l'Aude est porteur d'un Espace Info-Énergie (EIE) qui sensibilise le grand public à la préservation de l'environnement, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables. Au sein de la structure, les professionnels de l'EIE et du CAUE mutualisent leurs compétences afin d'apporter une réponse globale, tant architecturale qu'énergétique, aux demandes qui leurs sont faites.



Conseils et accompagnement des particuliers

Les conseillers de l'Espace Info-Energie renseignent les particuliers porteurs d'un projet de construction, de rénovation ou d'économie d'énergies, soit en assistances individuelles sur rendez-vous, soit par téléphone, et répondent également aux questions par courrier électronique.

Une permanence téléphonique quotidienne est assurée du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Maison de l'Architecture et de l'Environnement à Carcassonne.

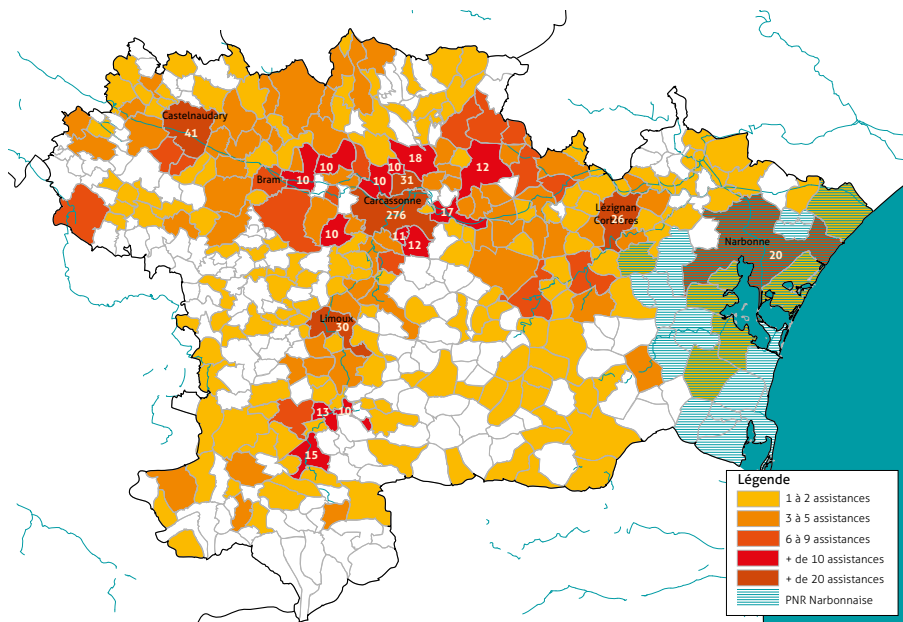
Les conseillers reçoivent également les particuliers sur rendez-vous dans plusieurs permanences délocalisées : au PRÉAU (Carcassonne Agglo), à Bram, Castelnaudary, sur le territoire de la Communauté de Communes des Pyrénées Audoises et celui du PETR Lauragais.

Effet « coup de pouce » : une explosion de la demande

Le nombre de conseils délivrés aux particuliers en 2019 a pratiquement doublé par rapport à 2018, passant de 743 à 1388 conseils. En cause : les opérations « Coup de pouce chauffage » (chaudières et pompes à chaleur à 1€) et « Coup de pouce isolation » (combles à 1€). Le matraquage commercial et publicitaire autour de ces offres tendancieuses a entraîné un doublement des appels téléphoniques à l'EIE. Les sollicitations portaient en majorité sur les aides financières, avec, en fin d'année, beaucoup de questionnements sur l'évolution de ces aides pour l'année suivante. De nombreuses demandes avaient aussi trait à l'éco-chèque Région Occitanie mis en place depuis le 1er octobre 2016 et ses dernières évolutions.

Plus classiquement, les questions sur les installations photovoltaïques et l'auto-consommation électrique ont été des sujets fréquents et récurrents d'appels ou d'assistances en 2019.





Répartition des assistances de l'EIE dans l'Aude en 2019. Elles ont couvert 396 communes sur un total de 433, les communes restantes bénéficiant des conseils de l'Espace Info-Energie du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Une présence démultipliée grâce à des partenariats dans l'Aude

Le partenariat avec Carcassonne Agglomération s'est traduit en 2019 par la mise en place de 2 permanences mensuelles dans les locaux du PRÉAU. En effet, en tant que « porte d'entrée » de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique portée par le PRÉAU, l'Espace Info-Energie renseigne et aiguille les porteurs de projets selon la nature et l'ampleur des travaux envisagés. En 2019, ce sont 140 particuliers qui ont été renseignés par ce biais. Ce partenariat s'est aussi traduit par des actions de sensibilisation sur les thèmes de la thermographie et des aides financières.

Cette année encore, une action partenariale a été menée avec le Réseau Eco Habitat de l'Aude (REA) qui regroupe des professionnels du bâtiment, des

associations et des particuliers afin de promouvoir l'éco-construction et l'éco-rénovation dans l'Aude. Cinq visites de maisons « témoins » dans lesquelles les solutions architecturales, les choix de matériaux et/ou les choix énergétiques sont des bons exemples de solutions à privilégier, ont été organisées, permettant de sensibiliser 95 particuliers.

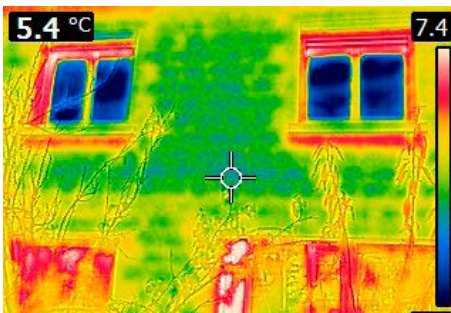


Visite d'une maison poteau-poutres à Campagne sur Aude

Une mission de sensibilisation qui passe par de multiples animations et interventions

Soirées de la thermographie

Ces soirées d'observation et de sensibilisation sont organisées autour d'un parcours nocturne dans les rues d'une commune, avec une caméra thermique. Elles se poursuivent par un temps d'échanges à partir de l'interprétation des images recueillies sur les thèmes de l'étanchéité à l'air, du confort, de l'isolation, des déperditions thermiques et des aides financières. En 2019, 6 soirées ont été organisées à Alairac, Trausse, Ventenac-Cabardès, Marseillette, Luc-sur-Orbieu et Carcassonne, les 4 premières entrant dans le partenariat avec Carcassonne Agglo.



Soirées « 18-VIN »

Pour répondre à la forte demande d'information sur l'énergie solaire photovoltaïque et les aides « coup de pouce », l'EIE a organisé 6 soirées de

présentation et d'échanges au format « 18 - VIN » se terminant par une dégustation de produits locaux. Ces « apéros-voltaïques » et « apéros-aides financières » ont rassemblé jusqu'à 70 personnes à Castenaudary, Belcaire, Belpech, Carcassonne et Limoux. Celles sur les aides financières étaient réalisées en partenariat avec les opérateurs Anah des territoires : OC'TEHA et Carcassonne Agglo.

Des interventions pédagogiques en milieu scolaire



En collaboration avec la DDTM de l'Aude, l'EIE a notamment animé un atelier sur les éco-quartiers auprès d'élèves de seconde du lycée Jean Férroul à Lézignan. Les élèves ont tout d'abord présenté par groupe un dossier d'étude d'un éco-quartier qui pourrait être construit à côté de leur lycée. Puis ils ont participé à un atelier de découverte des différents matériaux de construction afin de mieux identifier les différences entre matériaux classiques et matériaux bio-sourcés.

Et aussi...

Ateliers, tenue de stands, réunions publiques, débats, conférences, chroniques dans l'Indépendant, etc.

1075

visiteurs, participants
et spectateurs
sensibilisés
(dont 480 jeune public et scolaires)



La sensibilisation du public

Le Mois de l'Architecture Occitanie

En partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie

Plusieurs variations sur le thème de la photographie d'architecture et de paysage ont permis de croiser les regards et de toucher différents publics, depuis les scolaires jusqu'aux professionnels en passant par le grand public.

2 mai - 26 juin

Exposition « Vous êtes ici », photographies de Sylvie Romieu



L'artiste photographie des cartes géographiques représentant le paysage, avec une extrême liberté et sans aucun devoir de documenter le vrai. Des territoires familiers émergent pourtant, étangs et rives des Corbières, et plus loin, les terres d'Afrique où l'Homme a fait ses premiers pas. Une œuvre en trompe-l'œil empreinte de poésie.

Ateliers pédagogiques avec l'artiste

Une soixantaine d'élèves des collèges de Grazaillies et de Trèbes ont participé à des ateliers de création avec l'artiste. Leurs dessins réalisés à partir de cartes de géographie ont abouti à la construction d'une œuvre collective : « La Maison ».



« La Maison », classes de 4^{ème} 6 et 4^{ème} 7 du collège de Grazaillies et de 3^{ème} du collège Gaston Bonheur de Trèbes

Conférence et formation avec Claudio Isgro, photographe-plasticien

Apprendre à regarder et transmettre cet art du regard, c'est la vocation de Claudio Isgro. Depuis une quinzaine d'années, ce photographe-plasticien cherche à exprimer la confrontation de l'homme avec la nature, en explorant les traces laissées sous forme de signes.



Animé par la passion de transmettre, l'artiste a donné une conférence intitulée « La photographie de paysage entre vérité, objectivité et représentation », le 21 mai, qui a remporté un vif succès. Claudio Isgro a également dispensé sur 3 jours une formation à des professionnels architectes et membres des équipes des CAUE sur « La photographie d'architecture et du paysage urbain ».



13 juin

40 ans du CAUE :

Carte blanche à Philippe Madec

Pour marquer ses 40 ans d'existence, le CAUE de l'Aude a invité un pionnier de l'architecture et de l'urbanisme durable dont l'approche rejoint les valeurs des CAUE, telle la sobriété dans les aménagements. Devant une salle conquise, l'auteur du « Manifeste pour une frugalité heureuse » a parlé de sa pratique et partagé sa vision de l'architecture de demain où la philosophie, la science et l'écologie prennent une large part.

Atelier de projet

Les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse et leur enseignant, Pierre Courtade, étaient invités le lendemain à une journée de

rencontres et d'échanges avec Philippe Madec. Les futurs professionnels ont ainsi pu bénéficier d'un regard d'une grande acuité sur leurs projets d'études.



Toutes nos conférences sont filmées.
Vous pouvez les retrouver en ligne sur :
www.les-caue-occitanie.fr/aude

Journées Nationales de l'Architecture & Journées Européennes du Patrimoine

20, 21 septembre

Spectacle « L'Usine du Vésinet »

Les spectateurs ont assisté à la nouvelle création de la compagnie Ze Regalia brossant un portrait surprenant de Maurice Ravel alors qu'il composait ses ultimes chefs-d'œuvres. Trois représentations données à guichet fermé sur le parvis de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

18 octobre

Conférence-débat « Jardiner les rues et les façades de nos villages »

Illustrée d'exemples d'espaces publics donnant une large place au végétal, la conférence a démontré les avantages de végétaliser les cœurs de village. Elle a aussi traité du rôle des habitants et de la nécessaire implication des élus, notamment à travers l'exemple du chantier participatif de plantation à Saint-Michel-de-Lanès (lire p.34). La plaquette « Des

plantes grimpantes dans nos villages » conçue par le CAUE de l'Aude a été distribuée aux participants nombreux.

17, 18, 19 octobre

Visite guidée du bâtiment des Archives départementales de l'Aude

Guidé par l'architecte du bâtiment Pierre Courtade et par une architecte du CAUE, le public s'est familiarisé avec cet édifice public exemplaire par sa conception, ses usages et ses qualités esthétiques.



Visite dessinée : ©Sophie Bacquière

Autres rendez-vous culturels

17 janvier

Conférence bâti XX^e : Pour une rénovation adaptée des bâtiments en Occitanie

En Occitanie, l'essentiel des équipements publics et plus des deux tiers des logements se sont construits au cours du XX^e siècle. Aujourd'hui, ce parc a besoin d'une rénovation qui prenne en compte les atouts de l'existant pour accompagner sa nécessaire mutation dans un XXI^e siècle préoccupé par la transition écologique. Ce sujet a fait l'objet d'une étude présentée lors de cette soirée par Philippe Bret, directeur du CAUE du Gers et les conseillers Info-Énergie du CAUE de l'Aude.

7 février

Ciné-débat « Femmes architectes »

Elles conçoivent, construisent et contribuent à construire le patrimoine de demain. Et pourtant, moins de 10% des femmes architectes dirigent leur propre cabinet en France... La projection du film documentaire de Thierry Mercadal, « Femmes architectes », a été suivi d'un débat au cours duquel 4 femmes architectes ont témoigné de leur expérience.



15 mai

Ciné-conférence « La nature en ville »

Dans le cadre de la Semaine du Développement durable à Castelnaudary,

le CAUE a animé un débat sur le rôle de la nature en ville à l'issue de la projection du film « Miel en banlieue » à la Halle aux Grains.

23 juin

Vide-grenier culturel



Le CAUE de l'Aude était au premier vide-grenier culturel organisé par l'association Arts Vivants qui fêtait ses 40 ans. Une formule originale qui a attiré de nombreux visiteurs. Pour l'occasion, le CAUE avait sorti des pépites de ses archives et du centre de ressources documentaire. Ce fut aussi l'occasion de sensibiliser les particuliers à nos missions.

13 novembre

Conférence « Les inondations en Occitanie à travers l'histoire »

Un an après les inondations d'octobre 2018, le CAUE a invité le géographe Jean-Marc Antoine à développer son approche géohistorique des risques naturels. Le conférencier est revenu sur la chronologie des risques et catastrophes en Occitanie depuis le 17^e siècle et sur l'évolution de la perception du risque par les habitants. Une conférence qui a fait salle comble aux Archives départementales de l'Aude avec plus de cent participants.

Actions pédagogiques jeune public et milieu scolaire

15 et 16 juillet

Animation pédagogique pour le guichet unique « Rénov' Habitat »

Dans le cadre de son partenariat avec le Grand Narbonne, le CAUE de l'Aude a animé deux ateliers de construction et de dessin pour les enfants à Portel des Corbières et Sigean. Une action de proximité au plus près des particuliers.



20 novembre

Les Enfants du Patrimoine

« Regardons nos villages » à Saint-Papoul, Fleury d'Aude et Mirepeisset

À la veille des Journées européennes du Patrimoine, la Fédération nationale des CAUE et leurs partenaires proposent une journée de sensibilisation au patrimoine adaptée à la jeune génération. En 2019, 240 élèves des écoles élémentaires de Saint-Papoul, Fleury d'Aude et Mirepeisset guidés par des architectes du CAUE de l'Aude et des bâtiments de France ont participé à un rallye-photo et un atelier de dessin dans les centres anciens de leurs communes.

Redécouvrir le patrimoine local à hauteur d'enfant

À partir de photographies numérotées, les élèves partent à la recherche de détails choisis dans l'espace public et sur les façades par les animateurs. À travers ce jeu de piste, le patrimoine commun prend une dimension inédite : les élèves redécouvrent avec surprise, émerveillement ou perplexité, leur cadre de vie et leur

environnement quotidien. Défini en amont avec l'école, le périmètre de l'activité tient compte de la sécurité des enfants. Il est circonscrit à la place et à quelques rues du centre ancien, à proximité de l'école.



Détail choisi d'une mosaïque sur la place de Fleury d'Aude.

Un outil pédagogique de mise en valeur des espaces publics en cœur de village



Puis les élèves dessinent à main levée une façade choisie. Devant leurs yeux étonnés, la façade s'anime, devient objet de curiosité, le sujet d'une histoire. À travers cette activité, l'élève s'initie au croquis, à la notion d'échelle, et commence à apprécier les différences de styles.

De retour dans la classe, l'enseignant.e et l'architecte passent en revue avec les

élèves les photographies de détails. C'est l'occasion d'expliciter et d'approfondir ce qui a été vu dans l'espace public, mais aussi d'acquérir un vocabulaire spécifique.

Chaque classe peut ensuite, selon les souhaits de l'enseignant.e, prolonger cet atelier par des activités complémentaires (exposition de dessins, dictionnaire de mots et d'expressions liés à l'architecture, par exemple).



Croquis de façade et découverte de la construction traditionnelle à Saint-Papoul

26 novembre

Balade architecturale à Carcassonne à la découverte de l'Art nouveau et de l'Art déco

Dans le cadre de la formation continue des enseignants, 22 professeurs des écoles ont parcouru la Bastide, carnet de croquis en main, guidés par le CAUE de l'Aude et la conseillère pédagogique départementale en arts visuels de l'Éducation Nationale, le 26 novembre 2019.

Cette balade architecturale était à but pédagogique : donner à voir l'empreinte laissée par deux mouvements qui ont marqué Carcassonne fin XIX^e siècle et début XX^e siècle. De la Maison Lamourelle au groupe scolaire Jean Jaurès en passant par nombre d'édifices représentatifs de l'Art nouveau et de l'Art déco, les



L'itinéraire comprend 12 bâtiments représentatifs en cœur et aux abords de la Bastide.

participants ont découvert la richesse de ce patrimoine de proximité et appris à caractériser les deux styles. À l'aide de fusains, de pastels, ils ont également fixé leurs émotions sur la page afin de favoriser la transmission ultérieure à leurs élèves.

Information & communication

Dans le cadre de sa mission d'information, le CAUE développe sa présence dans les médias par le biais des relations presse et de la communication. Il publie également des chroniques et réalise des émissions de radio.

Chaque action du CAUE ou de l'Espace Info-Énergie fait l'objet d'un communiqué de presse ou d'une conférence de presse. Les retombées sous forme d'articles, de reportages radio et télévisés créent un « bruit de fond » tout au long de l'année dans les médias locaux, régionaux voire nationaux, avec des temps forts en prise avec l'actualité ; les journalistes sont ainsi devenus des familiers de la Maison de l'Architecture et de l'Environnement.

Sur le web

En 2019, un partenariat noué avec Le Grand Narbonne pour communiquer sur les assistances architecturales aux particuliers sur le site web et le facebook de l'Agglomération s'est poursuivi. Intitulés *Le saviez-vous ?*, ces textes courts décryptent avec humour, deux fois par mois, le jargon des architectes. La visibilité des actions et missions du CAUE passe aussi par le site web de l'Union régionale des CAUE d'Occitanie (www.les-caue-occitanie.fr) : 131 840 pages vues, et la page Facebook : 35 648 personnes atteintes en 2019.

Sur les ondes

« Le Mag' de l'environnement »

Un partenariat est engagé depuis 2012 avec RCF Pays d'Aude, Radio Ballade, Radio Marseillette, Contact FM et Radio Lenga d'Oc dans le cadre de ce magazine radiophonique hebdomadaire sur la protection de l'environnement et le développement durable. D'une durée de 25 minutes, ce magazine d'information et de témoignages est coproduit par sept associations audoises : Eco-citoyenneté, Nature et Progrès, la LPO Aude, le COVALDEM, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, Écolocal et le CAUE de l'Aude qui en assure la coordination.

Le « Mag de l'Environnement »



7 émissions en 2019 :

Tout savoir sur l'ADIL dans l'Aude ; Concours d'idées pour un nouveau quartier à Bugarach ; 2 Rencontres avec l'architecte-urbaniste Philippe Madec ; Inondations à Couffoulens : la parole aux habitants; Felice Varini à la Cité de Carcassonne; Des grimpantes dans la rue à Saint-Michel-de-Lanès.

Dans la presse départementale « Habiter aujourd'hui »

Un partenariat est développé de longue date avec *L'Indépendant-Midi Libre* sous la forme d'une chronique animée par le CAUE de l'Aude un dimanche sur deux : *Habiter Aujourd'hui*. Cette chronique traite en alternance de thèmes liés à l'habitat, à la culture architecturale, aux économies d'énergie ou encore à l'environnement, sous une forme adaptée au grand public.

17 chroniques en 2019 :

La thermographie à bon escient ; Jardiner sans pesticides ; Le crédit d'impôt pour la rénovation énergétique ; L'offre « coup de pouce » aux économies d'énergie ; Le permis de louer arrive dans l'Aude ; Panneaux photovoltaïques et autoconsommation ; Isolation 1€ : halte au démarchage abusif ; Oser le contemporain dans l'ancien ; Sylvie Romieu, à l'image de ma maison ; L'eau chaude solaire ; Les enfants du patrimoine dans les villages ; Connaître l'Espace Info-Énergie ; Des plantes grimpantes dans ma rue ; Neutraliser le froid ; Les plantations d'automne ; les poêles à granulés ; Art nouveau et Art déco dans la Bastide.

Les ressources documentaires

Le CAUE produit des expositions ainsi que des livrets et plaquettes à vocation pédagogique. Il produit ou réalise également des films documentaires. Ces supports sont disponibles au centre de ressources du CAUE, qui comprend par ailleurs une bibliothèque spécialisée.

L'espace documentaire

À mi-étage du bâtiment du CAUE, une grande bibliothèque accueille le particulier et l'accompagne dans ses recherches documentaires. Le fonds se compose :

- d'ouvrages généralistes et thématiques sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et l'énergie;
- de revues spécialisées et professionnelles;
- de documents audios et vidéos.

La consultation sur place des documents est libre et gratuite (9h -12h30, 14h -17h du lundi au mercredi). Avant de se déplacer, il est possible d'interroger une base de données en ligne qui répertorie l'ensemble des ouvrages disponibles :

http://www.pmb.caue11.fr/opac_css/

Dernières publications et mises à jour



Dans le cadre de son action sur la végétalisation des cœurs de village, le CAUE a publié la brochure « Des plantes grimpantes dans nos villages » à l'intention des élus et des habitants.

Le CAUE a par ailleurs actualisé ses Guides pratiques sur les documents d'urbanisme à destination des particuliers. *Toutes nos publications sont disponibles en ligne : www.les-caue-occitanie/Aude/Ressources.*



Visite de l'exposition « Revivre en centre-bourg » au CAUE de la Haute-Vienne, le 18 mai 2019

Nos expositions en prêt

Elles sont mises gracieusement à disposition sur signature d'une convention de prêt. En 2019, plusieurs d'entre elles ont voyagé dans et hors département :

Arbres de l'Aude

Association L'eau Vive à Salsigne

Vivre et Construire avec le Climat

Lycée Jean Durand à Castelnaudary

Lycée Ernest Ferroul à Lézignan

Comité syndical du PNR Corbières-

Fenouillèdes à Axat

Revenir en centre-bourg

CAUE de l'Ardèche

CAUE de la Haute-Vienne

Nos DVD à la vente

« Entretien avec Roland Schweitzer »

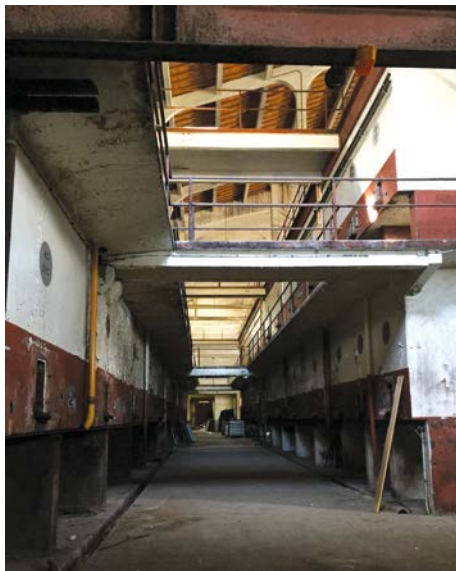
Ce film documentaire restitue sous forme d'entretien le parcours et la production architecturale de Roland Schweitzer, l'un des architectes et urbanistes influents de la Modernité sensible, formé par Auguste Perret et Jean Prouvé, né en 1925.

« Centre-bourg, le fil rouge »

Le film documentaire tourné dans deux bourgs ruraux de l'Aude donne à entendre la parole d'habitants des centres anciens, celle de jeunes professionnels (architectes, paysagistes, sociologues, etc.) et celle d'élus. Une plongée dans la réalité des cœurs de village. *Tarif unique : 10 €*

Accompagnement et participation à des jurys de concours

- Construction du collège Emile Alain de Carcassonne
- Construction de 50 logements et 10 lots à bâtir à Capendu
- Étude urbaine de Trèbes
- Étude urbaine de Conques-sur-Orbiel
- Étude urbaine de Couffoulens
- Étude urbaine de Villegailhenc
- Choix d'un bureau d'études pour les aménagements urbains à Talairan
- Sélection de l'équipe de programmation du site de Tuchan
- Requalification urbaine de Roquefère
- Requalification urbaine AMI Friches de Sigean



Cave coopérative de Sigean.

Interventions lors d'événements extérieurs

- Accompagnement de Carcassonne Agglomération pour une expertise bâtementaire : Carcassonne, 13 mai
- Forum des solutions pour la transition énergétique Accel'Air organisé par le Conseil Départemental de l'Aude : Carcassonne, 18 mai.
- Réunion publique pour le lancement du chantier participatif « Des grimpantes dans les rues » : Saint-Michel-de-Lanès, 16 avril
- Conférence « La maison de demain » lors de l'assemblée générale de la CAPEB : Carcassonne, 14 juin
- Conférence « Comment concilier rénovation basse consommation et confort d'été » lors du Forum des énergies renouvelables Energaïa : Montpellier, 11 et 12 décembre
- Interventions sur l'Habitat et les Energies renouvelables à l'Université Toulouse Jean-Jaurès dans le cadre du master Géographie, aménagement, environnement et développement | parcours TRansitions ENvironnementales dans les Territoires (TRENT) : Toulouse, 22 et 29 novembre

L'équipe du CAUE



Yasmina ABOUMAJD – architecte, directrice
 Marie BARDET – chargée de communication et
 du centre de ressources
 Carine BIASUTTI – secrétaire, accueil
 Juliette CARRÉ – paysagiste-conseiller
 Éric CIAPPARA – chargé de formation et du suivi
 des études communales
 Christophe DUMONTIER – conseiller énergie
 Yves GAMBIER – conseiller énergie
 Marion GERBER BENOI – architecte-conseiller
 Laurie GLEIZES – architecte-conseiller
 (depuis le 3 juin 2019)
 Anne JOURDAN – architecte-conseiller

Arthur PEYNE – architecte-conseiller
 Christine TERRIEUX – secrétaire, gestion
 (jusqu'au 30 septembre 2019)
 Patricia RANZA – architecte-conseiller
 Pauline VAN LEEUWEN – architecte,
 conseiller énergie

Stagiaires 2019

Zoé CORBIN, Université Toulouse Jean-Jaurès
 (14/04 au 17/07)
 Mathilde MENU-CERRI et Marilou PANDOLFO,
 Collège Varsovie à Carcassonne et Gabriel
 NASCIMENTO, Collège Gaston Bonheur à Trèbes.

Formation professionnelle du personnel

- AG4 Chauffage bois : 3 jours à Niort (2 salariés)
- Rénovation maison individuelle : 2 jours à Valence (1 salarié)
- Logiciel DRUPAL dans le cadre de l'administration du site internet de URCAUE : 1 jour à Toulouse (1 salarié)
- Comptabilité : 2 jours à Toulouse (2 salariés)
- Architecture et assainissement non collectif : 1 jour à Toulouse (1 salarié)
- Droit du Travail : 2 jours à Toulouse (1 salarié)
- Pathologie du Bâtiment: 2 jours à Toulouse (3 salariés)
- Lire et comprendre l'architecture : 6 jours à Paris (1 salarié)
- Pass Manager : 1 jour à Montpellier (1 salarié)
- Plan de communication : 2 jours à Paris (1 salarié)
- Visites de bâtiments scolaires avec le CAUE 31 à Cugnaux et Villeneuve-Tolosane : Haute-Garonne (1 salarié)
- PAC Négawatt : 2 jours à Valence (1 salarié)
- Pass Manager : 1 jour à Montpellier (1 salarié)
- Renforts de centralité, équipements et opérations urbaines : 1 jour à Pechbonnieu et Saint-Jean (1 salarié)

Le conseil d'administration

6 Représentants des Collectivités Locales

Michel CORNUET – Président	Conseiller municipal à la Mairie de Carcassonne
Francis BELS – Vice-Président	Maire de Roquefère
Serge GRILLERES – Vice-Président	Maire de Laurac
Évelyne GUILHEM – Trésorière	Adjointe au Maire de Castelnaudary
Marie BAT	Maire de Bages
Geneviève FOURNIL	Adjointe au Maire de Laure-Minervois

3 Représentants de l'Etat

François BRETON	Architecte des Bâtiments de France
Malik AIT-AISSA	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Claudie FRANÇOIS GALLIN	Services Départementaux de la Scolarité de l'Aude

2 Personnes qualifiées

Chantal ALIBERT	Professeure d'Histoire
Christophe JAUNEAU	Office National des Forêts, agence départementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales

4 Représentants des professions concernées

Alain CATHALA	Ordre des Architectes
Renée ASTRUC	Union Nationale des Syndicats d'Architectes
Roser GINJAUME GRATACOS	Association Régionale LR de la Fédération Française du Paysage
Jean-Michel MARTIN	Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Aude (C.A.P.E.B.)

6 Membres élus par l'Assemblée Générale

Arnaud ARIBAUD	Chambre d'Agriculture
Pierre CASTERAS	H & D Méditerranée
Yoann FOUCHER	Société Française des Urbanistes
Jacques GALANTUS	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Arnaud TOURNIER	Syndicat audois d'énergies (SYADEN)
Christian MAGRO	Syndicat Mixte Milieux Aquatiques et Rivières (S.M.M.A.R.)

2 Représentants élus par le personnel siégeant avec voix consultative

Éric CIAPPARA - Anne JOURDAN, suppléante

Expert comptable

Cabinet SÉVERAC

Commissaire aux comptes

Michel GIBRAT

